

2 RIDE HOLDING

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 30 septembre 2025)

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks-Atrium 10.1
10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2

Originne Audit SAS
15 rue Jules Vallès
69100 Villeurbanne

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 30 septembre 2025)

A l'associé unique
2 RIDE HOLDING
11 Traverse de la Buzine
13011 MARSEILLE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2 RIDE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2025 s'établit à 53 665 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 6.1 Goodwill de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la Direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

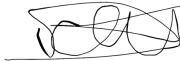
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marseille et Villeurbanne, le 16 janvier 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Céline Gianni Darnet

Originne Audit



Nicolas Pesson



GROUPE 2RIDE

ETATS FINANCIERS

CONSOLIDES 30 SEPTEMBRE

2025

13/01/2026

ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Produits de l'activité ordinaire	4.1	140 299	136 625
Achats consommés		(58 040)	(58 705)
Charges externes		(26 545)	(27 194)
Charges de personnel	5	(41 461)	(39 175)
Impôts et taxes		(972)	(930)
Dotations aux amortissements	6.2 6.3	(7 121)	(7 194)
Dotations aux amortissements - Droits d'utilisation	6.3	(2 019)	(1 687)
Dotations ou reprises de provisions et dépréciations		(2 077)	1 753
Autres produits et charges d'exploitation		257	2 127
RESULTAT OPERATIONNEL (hors autres produits et charges non courants)		2 322	5 620
Autres produits et charges d'exploitation non courants	4.3	(9 221)	(10 179)
Dépréciations des écarts d'acquisition et autres incorporels	6.2	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(6 899)	(4 559)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.2	12	1 679
Coût de l'endettement financier brut	7.2	(5 640)	(27 299)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(5 628)	(25 620)
Autres produits et charges financiers	7.2	287	(3 885)
<i>Dont Charges financières sur droit d'utilisation</i>		(324)	(171)
Impôt	9.2	2 300	(1 877)
Résultat net des activités abandonnées	2.4	0	(23 289)
RESULTAT NET		(9 941)	(59 230)
Part du groupe		(9 665)	(59 342)
Intérêts minoritaires		(276)	111

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Résultat net	(9 665)	(59 342)
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(276)	111
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(9 941)	(59 230)
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	990	886
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)		
Impôts différés		
Variation des écarts de conversion des activités abandonnées		(350)
Éléments recyclables en résultat	990	536
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	(8)	
Impôts différés	2	
Éléments non recyclables en résultat	(6)	0
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	984	536
RESULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE	(8 957)	(58 694)

Les données comparatives au 30/09/2024 ont été retraitées conformément à la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées.

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF

En milliers d'euros	Notes	Montant Brut	Amortissements / Dépréciations	30/09/2025	30/09/2024
Goodwill	6.1	119 287	(65 622)	53 665	53 665
Autres Immobilisations Incorporelles	6.2	78 565	(14 897)	63 667	64 077
Immobilisations Corporelles	6.3	102 244	(67 777)	34 467	37 023
Actifs au titre de droits d'utilisation	6.3	16 863	(7 699)	9 164	7 707
Immobilisations financières	7.1.1	420	0	420	387
Actifs d'impôts différés	9.2	6 929	0	6 929	3 029
Autres actifs non courants		0	0	0	0
ACTIFS NON COURANTS		324 308	(155 996)	168 312	165 888
Stocks et en-cours	4.4.1	54 946	(3 378)	51 568	54 664
Clients et autres débiteurs	4.4.2	22 016	(1 634)	20 382	19 710
Instruments financiers	4.4.2	0	0	0	100
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.1.2	9 209	0	9 209	12 368
Autres actifs courants	4.4.2	13 008	(333)	12 675	12 267
ACTIFS COURANTS		99 179	(5 344)	93 834	99 108
TOTAL ACTIF		423 486	(161 340)	262 146	264 997

PASSIF

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Capital		150 724	349 707
Prime Emission		9 153	9 351
Réserves consolidées		(38 288)	(178 587)
Résultat de l'exercice		(9 665)	(59 342)
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe		111 925	121 130
Intérêts minoritaires		1 382	1 913
CAPITAUX PROPRES		113 307	123 043
Provisions	8.2	0	0
Passifs liés aux avantages au personnel	5 / 8.2	3 110	3 199
Emprunts et dettes financières divers	7.1.4	70 495	67 511
Dettes de loyers - non courant	7.1.4	6 933	6 379
Passifs d'impôts différés	9.2	12 921	11 014
Autres passifs non courants		164	1
PASSIF NON COURANTS		93 624	88 104
Provisions - court terme	8.2	2 773	1 342
Passifs liés aux avantages au personnel - à moins d'un an	5 / 8.2	0	0
Emprunts et concours bancaires - part à moins d'un an	7.1.4	12 527	12 268
Dettes de loyers - courant	7.1.4	1 919	1 648
Fournisseurs et autres créditeurs	4.4.3	19 657	22 564
Autres passifs courants	4.4.3	18 338	16 028
PASSIF COURANTS		55 215	53 850
TOTAL PASSIF		262 146	264 997

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	TOTAL Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaire
CAPITAUX PROPRES 2023	124 677	9 463	(30 415)	(151 175)	1 908	(45 542)	1 264
Résultat net				(59 342)		(59 342)	111
Affectation en réserves			(151 175)	151 175		0	
Distribution de Dividendes						0	
Variation de capital	225 030	(112)				224 918	
Variations des écarts de conversion			(2 076)		2 612	536	124
Paiements fondés sur des actions			(40)			(40)	
Autres variations			2 098		(1 499)	599	413
CAPITAUX PROPRES 2024	349 707	9 351	(181 608)	(59 342)	3 021	121 130	1 913
Résultat net				(9 665)		(9 665)	(276)
Affectation en réserves			(59 342)	59 342		0	
Distribution de Dividendes						0	(169)
Variation de capital	(198 983)	(198)	199 204			23	
Variations des écarts de conversion			(627)		990	363	(86)
Paiements fondés sur des actions			158			158	
Autres variations			(85)			(85)	
CAPITAUX PROPRES 2025	150 724	9 153	(42 300)	(9 665)	4 011	111 925	1 382

La variation des écarts de conversion comporte un gain de change de +3 360 K€ (gain de change de +3 292 K€ lors de l'exercice précédent) concernant le compte courant avec la filiale 2 Ride Holding USA qui fait partie de l'investissement net dans cette filiale.

En 2024, le Groupe a procédé à une revue des écritures de retraitement de consolidation, se traduisant par des impacts dans les autres variations des capitaux propres. Le principal thème correspond à la réévaluation des actifs immobilisés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Résultat net consolidé		(9 941)	(59 230)
Elimination des amortissements et provisions	6.2 6.3 8.2	11 584	7 713
Résultat sur cessions d'actifs	6.2 6.3 4.3	1 374	346
Gains et pertes liés à la variation de juste valeur		264	1 918
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés	5	158	0
Elimination de la charge d'impôt	9	(2 300)	1 877
Coût de l'endettement financier net	7.2	5 640	27 299
Autres produits et charges financiers	7.2	(904)	1 500
Résultat net des activités abandonnées	2.4	0	23 289
CAF après coût de l'endettement financier et impôt		5 875	4 712
Impôts versés		(750)	(1 659)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		1 508	(4 278)
Flux de trésorerie des activités cédées		0	4 055
Flux net de trésorerie généré par l'activité d'exploitation		6 633	2 830
Acquisitions d'immobilisations	6.2 6.3	(8 280)	(10 037)
Cessions d'immobilisations	4.3	29	142
Incidence des variations de périmètres		0	6 780
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités cédées	2.4	0	(636)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(8 251)	(3 751)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		23	0
Souscription de dettes financières	7.1.4	5 925	18 457
Remboursements de dettes financières	7.1.4	(5 371)	(5 937)
<i>Dont remboursement des droits d'utilisation</i>		(2 075)	(2 119)
Intérêts payés		(1 466)	(175)
Flux de trésorerie liés au financement des activités cédées	2.4	0	(1 330)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7	(889)	11 015
Incidence des variations de cours des devises		91	(115)
Variations de trésorerie (A)		(2 416)	9 979
Trésorerie d'ouverture (y compris concours bancaires) (B)	7.1.2	3 390	(6 589)
Trésorerie de clôture (y compris concours bancaires) (C)	7.1.2	974	3 390

Sommaire détaillé des notes annexes

Notes 1 Méthodes et principes comptables.. 2

- 1.1 Principe d'établissement des comptes du Groupe 2
- 1.2 Estimations et jugements comptables 3
- 1.3 Conversion des monnaies étrangères 3
- 1.4 Regroupement d'entreprises 3

Notes 2 Evènements significatifs de la période 4

- 2.1 Faits Marquants 4
- 2.2 Comparabilité des exercices 5
- 2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables 5
- 2.4 Activités abandonnées 5

Note 3 Périmètre de consolidation..... 6

- 3.1 Principaux mouvements 6
- 3.2 Effets des acquisitions..... 6
- 3.3 Liste des filiales et des entreprises associées 6

Note 4 Information opérationnelle 7

- 4.1 Produits de l'activité ordinaire..... 7
- 4.2 EBITDA 8
- 4.3 Autres produits et charges d'exploitation non courants 8
- 4.4 Détail de la variation du BFR 9

Note 5 Effectifs, charges et avantages au personnel..... 11

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles 13

- 6.1 Goodwill 13

- 6.2 Immobilisations incorporelles.....16

- 6.3 Immobilisations corporelles.....18

Note 7 Information financière 20

- 7.1 Actifs et passifs financiers.....20
- 7.2 Produits et charges financières.....24
- 7.3 Gestion du risque financier.....25

Note 8 Provisions..... 25

- 8.1 Passifs liés aux avantages au personnel.....25
- 8.2 Provisions pour litiges et autres provisions 25

Note 9 Impôts sur les résultats 26

- 9.1 Impôt sur le résultat26
- 9.2 Impôts courants et impôts différés.....26

Note 10 Capitaux propres et résultat par action 28

- 10.1 Capitaux propres.....28
- 10.2 Gestion du risque de capital28

Note 11 Détails des flux de trésorerie 29

- 11.1 Flux nets de trésorerie liés à l'exploitation.29
- 11.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement29
- 11.3 Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement29

Note 12 Autres informations 29

- 12.1 Evènements post-clôture.....29
- 12.2 Honoraires d'audit du groupe.....29
- 12.3 Rémunération des dirigeants.....29
- 12.4 Engagements hors bilan.....30
- 12.5 RSE34

NOTES 1 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 PRINCIPE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES DU GROUPE

Les états financiers consolidés de 2RIDE HOLDING SAS pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 comprennent la société 2 RIDE HOLDING et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées et coentreprises.

Les comptes consolidés de l'exercice 2025 ont été arrêtés par le Président, et approuvés par le Conseil de Surveillance du 23 janvier 2026, sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

De façon générale, les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros. La somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport aux valeurs reportées.

Les états financiers consolidés de 2RIDE ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'il estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers consolidés est déterminée sur cette base.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 septembre 2025. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne. Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 30 septembre 2024, à l'exception de l'application des amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2025 :

- Amendement à IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;

Ces modifications n'ont pas d'incidence importante sur les présents états financiers.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 septembre 2025.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- Les tests de dépréciation des goodwill et des actifs opérationnels liés,
- De la détermination du montant des provisions pour avantages au personnel,
- La reconnaissance d'impôts différés actifs.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité, en particulier dans ce contexte de crise mondiale (du fait de la hausse des taux d'intérêts, de l'inflation et de la guerre en Ukraine), créant des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

Ces méthodes d'évaluation sont plus précisément décrites ci-dessous dans les notes.

1.3 CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction. A la date d'arrêté comptable, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture et les différences de change en résultant sont enregistrées dans le compte de résultat.

Etablissements à l'étranger

La conversion des actifs et des passifs des filiales étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe s'effectue au taux de change en vigueur à la date de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de cette conversion sont affectés directement dans les autres éléments du résultat global.

Les écarts de conversion liés à la conversion des comptes courants sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

Lors de la cession totale ou partielle, avec perte de contrôle, de la liquidation d'une entité étrangère, ou lors d'une acquisition par étapes avec prise de contrôle, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont recyclées dans le compte de résultat.

1.4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par

le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des titres de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs ou des passifs d'impôt différé et des actifs ou des passifs liés aux avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12 et à IAS 19, respectivement.

NOTES 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

2.1 FAITS MARQUANTS

Contexte lié aux évolutions conjoncturelles du marché

Les marchés sur lesquels évolue le Groupe semblent revenir à des niveaux d'activités plus normaux. Le changement de norme en Europe sur la moto, pour passer en norme « Euro 5 + » au 1^{er} Janvier 2025 a créé une demande accrue sur le 1^{er} trimestre de l'année fiscale des marques Moto de 2 Ride (4^e trimestre calendaire) – qui a vu un accroissement de l'immatriculation de nouvelles motos – qui s'est ensuite lissé sur début 2025.

Après le ralentissement des 2 années passées, le marché de la moto semble se stabiliser : la fréquentation revient progressivement. L'introduction du modèle OXO, qui permet à la marque Shark de compléter son offre produit avec un casque modulaire répond au besoin des clients et a contribué à tirer la croissance de Shark à 17.5% sur l'année.

Nolan n'a pas bénéficié cette année d'un lancement ou renouvellement produit significatif et reste stable.

Le marché du vêtement moto avec Bering & Segura reste le plus difficile et concurrentiel.

Par ailleurs, l'activité vélo redémarre lentement en Europe notamment avec la fin d'apurement des stocks de vélos en excès et un trafic en magasin faible, ce qui impacte les ventes de casques vélos. Par ailleurs, Cairn a été impacté négativement sur septembre 2025 avec un retard logistique qui a retardé le début de saison hivernale avec des volumes significatifs qui ont été décalés sur Octobre 2025 – donc sur l'année fiscale 2026. Cairn est de ce fait négativement impacté en revenus et en profitabilité – mais uniquement un décalage sur l'année 2026.

Le Groupe a développé une plateforme commune à l'ensemble des marques pour lancer l'activité e-commerce – avec 3 marques présentes sur internet au 30 Septembre 2025 - à savoir Shark, Bering & Segura. Le lancement de ces sites marchands a eu lieu entre juillet et septembre 2025 et l'activité n'est pas encore significative dans les comptes du Groupe.

A la clôture 2025, le conflit russo-ukrainien n'impacte pas de manière significative les comptes du Groupe.

Malgré un résultat opérationnel positif en 2025, le résultat net du Groupe reste négatif lié à la fin des coûts de réorganisation (9,2 m€ en non courant) et au coût de l'endettement (5,6 m€). En 2026, le groupe continuera sa transformation, mais les coûts associés y compris en non courant seront en diminution très forte.

Le Groupe considère qu'il a la capacité à respecter ses obligations contractuelles relatives à son endettement financier et à poursuivre son exploitation au moins pour les douze mois à venir sur la base des éléments suivants :

- Un plan de trésorerie tenant compte des effets du plan de relance des activités du Groupe et des investissements nécessaires pour le réaliser ;

- Des actions déjà engagées de gestion active de la trésorerie avec la mise en place d'un programme de factoring et une amélioration du besoin en fonds de roulement.

Opérations sur le capital du Groupe

Au cours de l'exercice 2024/2025, les opérations sur le capital suivantes ont été réalisées :

- En date du 31 janvier 2025, une réduction de capital du montant de report à nouveau pour 198.983.546€ pour atteindre 150.723.917€
- En date du 20 mai 2025, une augmentation de capital de 130€ assortie d'une prime d'émissions de 22.490€ liée à l'émissions de 130 ADP R1 et R2 d'une valeur nominale de 1€.

5

2.2 COMPARABILITE DES EXERCICES

L'exercice clos le 30 septembre 2025 est d'une durée de 12 mois.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 est d'une durée de 12 mois.

Les périmètres et les durées d'exercices sont comparables entre le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

2.3 CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS ET/OU DE METHODES COMPTABLES

Néant

2.4 ACTIVITES ABANDONNEES

Le Groupe 2 RIDE a procédé à la cession des entités TROY LEE DESIGNS en juillet 2024 (TLD LLC, TLD Inc. et TLD Ltd). Le résultat de ce sous-groupe TROY LEE DESIGNS pour la période de la date d'ouverture à la date de cession (ie 25 juillet 2024) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et isolé dans le résultat net des activités abandonnées.

Au cours de l'exercice 2023/2024, le groupe 2 RIDE a procédé à la liquidation de la société SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP. Le résultat de la société SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP pour la période de la date d'ouverture à la date de liquidation (ie 30 septembre 2024) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et isolé dans le résultat net des activités abandonnées.

Le résultat des entités précédemment citées classées en activités abandonnées se décompose comme suit :

COMPTE DE RESULTAT		
En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Produits de l'activité ordinaire	0	26 727
Charges d'exploitation*	0	(9 519)
RESULTAT OPERATIONNEL	0	17 208
Résultat financier	0	(993)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ACTIVITES ABANDONNEES	0	16 215
Résultat de cession**	0	(39 490)
Impôt	0	(14)
RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES	0	(23 289)

* Les charges d'exploitation incluent un profit lié aux abandons de créances pour 23 954 K€

** Le résultat de cession inclut une perte liée aux abandons de créances pour -23 954 K€

Le flux de trésorerie net des entités SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP., TLD LLC, TLD Inc. et TLD Ltd se décompose comme suit :

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Flux net de trésorerie généré par l'activité d'exploitation	0	4 055
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	0	(636)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	(1 330)
Variations de trésorerie nette des activités abandonnées	0	2 089

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025 sont les suivantes :

Acquisitions (prises de contrôle)

Non applicable.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

Non applicable.

Créations

Non applicable.

Autres variations sans effets sur les comptes consolidés

Non applicable.

Cessions

Non applicable.

Liquidations

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025, le groupe 2 RIDE a procédé à la liquidation de la société CASCO SRL. Le résultat de la société CASCO SRL pour la période de la date d'ouverture à la date de liquidation (ie 17 juillet 2025) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2025 (non matériel <2k€).

3.2 EFFETS DES ACQUISITIONS

Non applicable.

3.3 LISTE DES FILIALES ET DES ENTREPRISES ASSOCIEES

Entité	Dénomination	Pays	30/09/2025			30/09/2024		
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt
2RIDE	2 RIDE HOLDING (MERE)	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHIT	2 RH ITALIA	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
2RHUSA	2 RH USA INC	USA	IG	100	100	IG	100	100
2RHGERMANY	2 RIDE HOLDING GERMANY	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
ACS	ACS	THAÏLANDE	IG	89	89	IG	89	89
CASCOINT	CASCO GMBH	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
CASCOSCS	CASCO SRL	ROUMANIE	IG	0	0	IG	100	100
CASCO SRL	CASCO GROUP SRL	ROUMANIE	IG	100	100	IG	100	100
CAIRN	CAIRN SPORT	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
CIERRE	CIERRE	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
NOLDE	2 RIDE GERMANY	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
NOLINV	HELMET INVEST	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
NOLIT	NOLAN GROUP SPA	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
SFPC	SFPC	PORTUGAL	IG	100	100	IG	100	100
SHARK	SHARK	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
SUK	SHARK HELMETS UK LIMITED	ROYAUME UN	IG	70	70	IG	70	70
TROPHY	TROPHY	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHDISTRIB	2 RIDE DISTRIBUTION	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHINTER	2 RIDE INTERNATIONAL	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100

NOTE 4 INFORMATION OPERATIONNELLE

4.1 PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

Méthode comptable

Le chiffre d'affaires consolidé relatif aux activités de 2RIDE est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS15. Au regard des activités principales du Groupe, les produits de l'activité ordinaire sont composés du chiffre d'affaires hors taxes ainsi que des produits des activités annexes et des remises de fin d'année (RFA).

Les produits des activités ordinaires sont évalués sur la base du prix contractuel qui correspond au montant de rémunération auquel le Groupe s'attend à avoir droit, en échange de biens ou de services fournis. Le revenu est reconnu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service. Les principales sources de revenu du Groupe sont donc les ventes de biens : dans ce cas, le Groupe n'a qu'une obligation de performance qui est la livraison du bien au client. Les revenus attachés à ces ventes sont reconnus au moment où le contrôle du bien a été transféré au client, généralement lors de la livraison. Compte tenu des activités du Groupe, le transfert du contrôle a lieu soit à la sortie d'usines (Ex works), soit après livraison avec ou sans dédouanement (DDP ou DAP). Les revenus attachés à ces prestations sont reconnus en continu sur la période où les services sont rendus.

Le Groupe 2 RIDE est présent sur le marché de la moto avec les marques suivantes : Shark / Nolan / Bering / Segura ainsi que sur le marché Outdoor avec les marques Segura Equitation / Cairn/ Casco. Le Groupe a également une activité OEM (Original Equipment Manufacturer).

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires du Groupe 2RIDE s'élève à 140 299 K€ en 2025 contre 136 625 K€ en 2024.

En milliers d'euros	GROUPE 09/2025	GROUPE 09/2024
France	50 623	51 081
UK	7 229	4 508
Germany	27 803	27 213
Spain	9 760	9 610
Italy	11 445	12 474
Benelux	5 065	4 789
North America	111	471
Asia	8 460	8 520
Europ (others)	13 791	13 091
RoW	7 521	6 488
Services	2 137	2 182
RFA	(3 646)	(3 802)
Chiffre d'affaires consolidé	140 299	136 625

4.2 EBITDA

Méthode comptable

Le groupe inclut dans son EBITDA la variation des dépréciations des provisions pour garanties et PIDR, les provisions sur actif circulant ainsi que les escomptes financiers.

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT NET	(9 941)	(59 230)
DAP Immobilisations	7 047	7 095
DAP sur Droits d'utilisation	2 019	1 687
Dotations ou reprises de provisions et dépréciations	2 345	(1 069)
Dotations sur Ecart Acquisition	0	0
Résultat financier	5 341	29 505
Autres produits et charges d'exploitation non courants	9 221	10 179
Impôts	(2 300)	1 877
Résultat net des activités abandonnées	0	23 289
EBITDA	13 732	13 332

4.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Méthode comptable

Les autres produits et charges d'exploitation non courants comprennent essentiellement des cessions d'actifs ainsi que des charges et produits d'exploitation inhabituels, significatifs et anormaux.

Détails des autres produits et charges d'exploitation non courants

Sur les exercices 2024 et 2025, les autres produits et charges d'exploitation non courants se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Frais d'acquisition de sociétés	0	0
Produits nets / (moins-values nettes) de cessions d'actifs	(1 374)	114
Autres éléments	(7 847)	(10 293)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(9 221)	(10 179)

Les moins-values nettes de cessions d'actifs concernent notamment la mise au rebut des actifs incorporels et corporels de l'activité arrêtée E Protect (-0,4m€) et la mise au rebut des immobilisations en cours portant sur le développement de l'activité DtoC (-0,6m€).

Les autres éléments concernent majoritairement (i) la destruction de stocks pour -0,9m€ (dont -0,7m€ de destruction de stocks liés à la norme 22-05), (ii) les indemnités et commissions des agents arrêtés pour -1,9m€, (iii) le plan de transformation et réorganisation pour -2,0m€, (iv) les coûts et indemnités liés à l'arrêt de certains de nos distributeurs pour -0,5m€, (v) l'impact net de l'arrêt de l'activité E Protect pour -0,5m€ et des ventes de produits TLD pour -0,1m€, (vi) les coûts non récurrents liés au changement de logistique chez CAIRN pour -0,2m€, (vii) des honoraires avocats et conseils dans le cadre du refinancement et négociations bancaires pour -0,9m€.

4.4 DETAIL DE LA VARIATION DU BFR

4.4.1 Stocks

Méthode comptable

Les **stocks de Matières Premières** sont valorisés suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

Les **stocks de Marchandises** sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les **stocks d'En-cours** sont valorisés au coût moyen de production.

Les **stocks de Produits Finis** sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable. La valeur de réalisation est estimée déduction faite des frais proportionnels de vente.

Dans les sociétés de production (ACS, SFPC et NOLAN GROUP SPA) la provision est établie en fonction d'une analyse du degré d'obsolescence des stocks constaté à l'issue des inventaires.

Détails des stocks

Stocks et en-cours	Ouverture 2025	Variations	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2025
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnement	9 365	(1 119)			(175)	8 071
En-cours de biens et de services	655	176			(16)	815
Produits intermédiaires finis	25 061	(234)			(76)	24 751
Stocks de marchandises	22 128	(819)			(1)	21 308
Total	57 210	(1 996)	0	0	(268)	54 946

Dépréciations Stocks et en-cours	Ouverture 2025	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2025
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnement	(1 084)	(258)	377		34	(931)
En-cours de biens et de services	(348)	(10)				(358)
Produits intermédiaires finis	(885)	(729)	568		15	(1 030)
Stocks de marchandises	(230)	(1 068)	239			(1 059)
Total	(2 546)	(2 065)	1 184	0	49	(3 378)

Stocks et en-cours	Ouverture 2024	Variations	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	3 228	2 509	444	2 980	204	9 365
En-cours de biens et de services	7 645	(7 440)	450		(1)	655
Produits intermédiaires finis	40 348	3 932		(18 402)	(817)	25 061
Stocks de marchandises	28 462	(6 335)			1	22 128
Total	79 683	(7 333)	894	(15 422)	(612)	57 210

Dépréciations Stocks et en-cours	Ouverture 2024	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	(1 236)	(366)	573		(54)	(1 084)
En-cours de biens et de services	(307)	(105)	64			(348)
Produits intermédiaires finis	(1 026)	(729)	610	265	(6)	(885)
Stocks de marchandises	(337)	(230)	337			(230)
Total	(2 906)	(1 430)	1 584	265	(59)	(2 546)

4.4.2 Créances clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

Détail des créances clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Clients et comptes rattachés	22 016	21 529
Dépréciation clients	(1 634)	(1 820)
Clients	20 382	19 710
Avances et acomptes versés sur commandes	741	1 763
Créances fiscales hors IS	5 162	3 611
Créances d'impôts	4 742	4 879
Créances sur personnel	276	98
Instruments financiers	0	100
Autres créances	436	221
Charges constatées d'avance	1 650	2 176
Dépréciation des autres créances	(333)	(481)
Autres débiteurs	12 675	12 368
Clients et autres débiteurs	33 057	32 077

Tous les montants sont courants.

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Dépréciation clients
Au 30/09/2024	(1 820)
Dotation de l'année	(426)
Reprise de l'année	612
Au 30/09/2025	(1 634)

4.4.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	19 657	22 564
Fournisseurs d'immobilisations	287	280
Dettes sociales	6 014	5 251
Dettes fiscales (hors IS)	4 230	2 033
Dettes d'impôts	603	2 643
Produits constatés d'avance	670	730
Autres dettes	6 698	5 091
Dettes Fournisseurs et autres passifs	38 159	38 592
<i>Dont Fournisseurs et autres passifs courants</i>	<i>37 996</i>	<i>38 592</i>
<i>Dont Fournisseurs et autres passifs non courants</i>	<i>164</i>	<i>0</i>

La valeur comptable des fournisseurs correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portant pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

NOTE 5 EFFECTIFS, CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

Méthode comptable Retraite et engagements assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont comptabilisés au passif et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer ces engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé et les hypothèses démographiques propres à chaque société.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés par une société tiers indépendante, soit non financés ou partiellement financés, leurs engagements faisant l'objet d'une provision au passif de l'état de situation financière. Le produit des actifs du régime est estimé à partir du taux d'actualisation utilisé pour la dette actuarielle.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et dans leur intégralité en autres éléments du résultat global sans possibilité de recyclage en résultat. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et dans son intégralité dans le résultat de la période que les droits soient acquis ou en cours d'acquisition.

Pour les autres avantages à long terme, les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, lors de l'exercice de leur constatation.

Les effets de l'actualisation de la provision pour avantages au personnel sont présentés dans le résultat financier.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- Taux moyen de croissance des salaires de 3,0% pour les cadres et 2,12% pour les non-cadres
- Loi de sortie unique reflétant un taux moyen de 5,10% ainsi que des taux décroissants par âge issus des observations sur les données
- Taux d'actualisation :

Maturité	Taux au 30/09/2025	Taux au 30/09/2024 (Rappel)
1.00	2.21%	3.00%
2.00	2.37%	2.66%
3.00	2.53%	2.69%
4.00	2.68%	2.76%
5.00	2.81%	2.81%
6.00	2.94%	2.86%
7.00	3.07%	2.93%
8.00	3.19%	3.02%
9.00	3.31%	3.09%
10.00	3.43%	3.14%
12.00	3.58%	3.19%
15.00	3.72%	3.27%
20.00	3.90%	3.57%

- Hypothèse d'inflation : 2%
- Le taux de charges sociales sont :
 - 49,43 % pour la catégorie : Cadre 2 RIDE
 - 52,84 % pour la catégorie : Cadre SHARK
 - 50,21 % pour la catégorie : Cadre TROPHY
 - 44,90 % pour la catégorie : Cadre CAIRN
 - 39,69 % pour la catégorie : Employé/Technicien/Agent de maîtrise SHARK
 - 38,70 % pour la catégorie : Employé/Agent de maîtrise TROPHY
 - 33,52 % pour la catégorie : Employé/Agent de maîtrise CAIRN
 - 41,04 % pour la catégorie : VRP SHARK
 - 24,86 % pour la catégorie : VRP TROPHY
- Le départ intervient à l'initiative du salarié ; départ volontaire
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022

Détail des charges de personnel et effectifs moyens

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Rémunération du personnel	(35 141)	(33 501)
Charges sociales	(6 161)	(5 714)
Paievements fondés sur des actions	(158)	40
Participation des salariés	0	0
Charges de personnel	(41 461)	(39 175)

Effectifs Moyens	30/09/2025	30/09/2024
France	182	184
Europe (Hors France)	706	750
Amérique du Nord	0	0
Asie - Pacifique	398	380
Reste du Monde	0	0
Total Effectifs	1 286	1 314

Effectifs Moyens	30/09/2025
Permanent	1 062
Temporaire	224
Total Effectifs	1 286

Indemnité de départs en retraite

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Provision début de période	3 199	3 350
Prestations versées sur l'exercice	(183)	(257)
Coûts des services rendus	130	106
Ecart de conversion	(28)	38
Autres mouvements	(8)	(38)
Provision fin de période	3 110	3 199

*Dont PIDR constatée en social pour les filiales italiennes (CI ERRE et NOLAN GROUP SPA) pour 2 274 K€ ainsi que la filiale thaïlandaise (ACS) pour 505 K€.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

6.1 GOODWILL

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles, incorporelles ainsi que les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur, selon IAS 36, au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou un groupement d'UGT, à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif (ou du groupe d'actifs considéré) nette des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Dans le cadre des tests de dépréciation, nous avons déterminé la valeur d'utilité des différentes unités génératrices de trésorerie à partir de l'approche par l'actualisation des flux de trésorerie futurs de l'entreprise.

Lorsque la valeur recouvrable est appréciée par référence à la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance appréciées sur une durée de 5 ans avec prise en compte d'une projection à l'infini ainsi qu'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Les hypothèses de croissance retenues n'intègrent pas d'opération de croissance externe. Les risques spécifiques à l'UGT testée sont traduits dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination des flux de trésorerie et dans le taux d'actualisation retenu.

Lorsque la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) devient supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Les tests sont réalisés au niveau de chaque regroupement d'UGT dont le périmètre est déterminé en prenant en compte le niveau de synergie attendu entre les UGT elles-mêmes. Ainsi, les tests sont effectués au croisement d'un secteur opérationnel et d'une zone géographique.

Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité des UGT ou groupes d'UGT et de la valeur recouvrable des marques à durée de vie indéfinie sont issus des budgets annuels et plans stratégiques des UGT, groupes d'UGT, établis par la Direction sur la base des informations disponibles à cette date. Les périodes couvertes pour les UGT et groupes d'UGT vont jusqu'à 5 ans.

Ils sont ensuite extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme spécifique à chaque UGT ou groupe d'UGT :

- Les taux de croissance à l'infini (g) sont déterminés (par BU) sur la base du taux d'inflation long terme projeté par pays par le Fonds Monétaire International (FMI).

Les flux de trésorerie ont été actualisés à partir des taux spécifiques pour chaque UGT. Les taux d'actualisation WACC (ou CMPC en français) intègrent des paramètres en particulier des niveaux de taux d'imposition théorique et primes de risque pays propres à chaque zone géographique. Les taux d'actualisation WACC sont estimés après IS et appliqués à des flux de trésorerie également après IS.

Décomposition des goodwill

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
- Ecart d'acquisition BU CASCO	9 433	9 433
- Ecart d'acquisition BU NOLAN	16 532	16 532
- Ecart d'acquisition BU CAIRN	4 323	4 323
- Ecart d'acquisition BU TROPHY	8 477	8 477
- Ecart d'acquisition BU SHARK	14 901	14 901
Total Ecart d'acquisition Net	53 665	53 665

En milliers d'euros	30/09/2024				30/09/2025
	Montant	Ecarts de conversion	Autres variations	Dépréciations	Montant
- Ecart d'acquisition BU CASCO	9 433				9 433
- Ecart d'acquisition BU NOLAN	16 532				16 532
- Ecart d'acquisition BU CAIRN	4 323				4 323
- Ecart d'acquisition BU TROPHY	8 477				8 477
- Ecart d'acquisition BU SHARK	14 901				14 901
Total Ecart d'acquisition Net	53 665	0	0	0	53 665

Tests de pertes de valeur

Pour les tests de dépréciation au 30 septembre 2025, le Groupe a projeté dans ses plans d'affaires les effets sur ses différentes activités des éléments suivants, selon sa meilleure estimation sur la base des informations disponibles à cette date s'agissant des éléments externes et des initiatives et projets qui seront mis en œuvre par le Groupe tels qu'il l'envisage à cette même date.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Hypothèses	WACC	Taux de croissance long terme moyen	EBITDA TCAM 25-30
BU SHARK	12,0%	1,9%	18%
BU CAIRN	11,2%	1,9%	54%
BU CASCO	13,2%	2,6%	38%
BU NOLAN	13,3%	2,0%	22%
BU TROPHY	11,2%	1,9%	NA

Les tests de sensibilité dont les résultats sont présentés ci-dessous ont été réalisés au niveau de chaque UGT ou groupement d'UGT (BU).

Deux tests de sensibilité sont appliqués par UGT :

- Une sensibilité basée sur la variation cumulée des taux d'actualisation et du taux de croissance long terme. Les deux paramètres évoluant de 50 points de base par pas ; et
- Une sensibilité basée sur la variation cumulée des taux d'actualisation et du taux d'EBITDA normatif. Les deux paramètres évoluant de 50 points de base par pas.

Les sensibilités sur notre test sont les suivantes :

- Si le taux d'actualisation augmente de +100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 20 075 K€
- Si le taux de croissance long terme diminue de -100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 11 823 K€
- Si le taux d'EBITDA diminue de -100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 11 462 K€

Les tests de perte de valeur réalisés au 30 septembre 2025 n'ont pas conduit à constater de dépréciations.

6.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Méthode comptable

Frais de recherche & développement & Concessions et Brevets

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'existence d'avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- la très forte probabilité de succès du Groupe ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors Marques) sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, selon le mode linéaire, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les Marques ont donné lieu à une évaluation réalisée par la Direction du Groupe, sur la base d'un Business Plan. Les frais d'études, recherche et développement, ainsi que les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

Immobilisations Incorporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2025
Ecart d'acquisition	119 287								119 287
Frais de recherche et de développement	5 876	33	(720)				27		5 216
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	4 370	174	(1 116)			2	41		3 471
Marques	56 582								56 582
Actifs issus de PPA	7 151								7 151
Fonds commercial	145								145
Autres immobilisations incorporelles	4 234	117	(41)			(2)	1 691		5 999
Immobilisations incorporelles en cours	30						(30)		0
Immobilisations incorporelles brutes	197 676	324	(1 877)	0	0	0	1 729	0	197 852
Amortissements/dépréciations des écarts d'acquisition	(65 622)								(65 622)
Amortissements des frais de recherche et de développement	(4 516)	(277)	369						(4 424)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 993)	(375)	1 116			(7)			(1 259)
Dépréciations des marques	0								0
Amortissements/dépréciations actifs issus de PPA	(4 458)	(375)							(4 833)
Amortissement fonds commercial	(7)								(7)
Amortissements des autres immos incorp.	(3 338)	(1 066)	29						(4 375)
Immobilisations incorporelles Amortissements	(79 933)	(2 093)	1 514	0	0	(7)	0	0	(80 519)
Immobilisations incorporelles nettes	117 743	(1 769)	(363)	0	0	(7)	1 729	0	117 333

Immobilisations Incorporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2024
Ecart d'acquisition	135 253			(15 966)		8		(8)	119 287
Frais de recherche et de développement	5 928	232	(191)				(22)	(71)	5 876
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	8 193	801	(264)	(766)		(32)	265	(3 826)	4 370
Marques	87 640			(30 262)		(796)			56 582
Actifs issus de PPA	17 913			(10 486)		(276)			7 151
Fonds commercial	164							(19)	145
Autres immobilisations incorporelles	5 257	254	(118)	(1 813)		(103)	278	479	4 234
Immobilisations incorporelles en cours	15	8					7		30
Immobilisations incorporelles brutes	260 362	1 295	(573)	(59 293)	0	(1 199)	528	(3 445)	197 676
Amortissements/dépréciations des écarts d'acquisition	(81 588)			15 966					(65 622)
Amortissements des frais de recherche et de développement	(4 447)	(331)	191					71	(4 516)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 852)	(835)	206	571		21	(4)	(100)	(1 993)
Dépréciations des marques	(31 058)			31 058					0
Amortissements/dépréciations actifs issus de PPA	(6 087)	(899)		2 753		29		(254)	(4 458)
Amortissement fonds commercial	(20)							13	(7)
Amortissements des autres immos incorp.	(2 570)	(808)	118				4	(82)	(3 338)
Immobilisations incorporelles Amortissements	(1 27 621)	(2 873)	51 5	50 348	0	50	0	(352)	(79 933)
Immobilisations incorporelles nettes	1 32 741	(1 578)	(58)	(8 945)	0	(1 149)	528	(3 797)	117 743

6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Méthode comptable des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors terrains et constructions) figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont évalués en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont :

Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 12 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans
Matériel et mobilier de bureau, matériel informatique	2 à 10 ans

Méthode comptable pour les droits d'utilisation sur contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ». Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe a conclu des contrats de location visant des locaux ainsi que des véhicules et des machines type copieurs/chariots. A l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, chaque contrat de location est reflété à l'état consolidé de la situation financière à titre d'actif au titre des droits d'utilisation et d'obligation locative. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative de l'actif. Le Groupe classe ses actifs au titre de droits d'utilisation de la même manière que ses immobilisations corporelles.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent. Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS 16

Immobilisations corporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2025
Terrains	6 674					(11)			6 663
Constructions	20 604	18	(93)			(139)	25		20 415
Installations techniques, matériel & outillage	60 556	2 065	(920)			(336)	1 707		63 072
Autres immobilisations corporelles	10 388	418	(638)			(42)	110		10 236
Immobilisations corporelles en cours	3 693	2 601	(859)			(6)	(3 571)		1 858
Avances et acomptes sur immobilisations	0								0
Droits d'utilisation	13 973	2 854	(1 587)					1 623	16 863
Immobilisations corporelles brutes	115 888	7 956	(4 097)	0	0	(534)	(1 729)	1 623	119 107
Amortissements des constructions	(9 205)	(639)	70			111		(232)	(9 895)
Amortissements install tech. matériel & outil.	(48 552)	(3 383)	904			281		75	(50 675)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(7 135)	(668)	572			24			(7 207)
Amortissements des droits d'utilisation	(6 266)	(2 019)	1 355					(769)	(7 699)
Immobilisations corporelles amortissements	(71 158)	(6 709)	2 901	0	0	416	0	(926)	(75 476)
Immobilisations corporelles nettes	44 731	1 247	(1 196)	0	0	(118)	(1 729)	697	43 631

Immobilisations corporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2024
Terrains	6 972	41				12		(351)	6 674
Constructions	37 628	271	(224)	(191)		127	(13 725)	(3 282)	20 604
Installations techniques, matériel & outillage	51 116	3 399	(1 034)	(4 244)		195	11 452	(328)	60 556
Autres immobilisations corporelles	12 151	410	(2 157)	(7 450)		(257)	2 462	5 229	10 388
Immobilisations corporelles en cours	2 819	2 164	(393)			(10)	(887)		3 693
Avances et acomptes sur immobilisations	0								0
Droits d'utilisation	16 308	2 457	(4 925)	105				28	13 973
Immobilisations corporelles brutes	1 26 994	8 742	(8 733)	(11 780)	0	67	(698)	1 296	115 888
Amortissements des constructions	(21 637)	(744)	219			(145)	9 878	3 224	(9 205)
Amortissements install tech. matériel & outil.	(41 502)	(3 369)	1 041	3 524		(264)	(8 291)	309	(48 552)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(7 677)	(649)	1 234	1 231		176	(1 417)	(33)	(7 135)
Amortissements des droits d'utilisation	(6 200)	(1 687)		1 570				51	(6 266)
Immobilisations corporelles amortissements	(77 016)	(6 449)	2 494	6 325	0	(233)	1 70	3 551	(71 158)
Immobilisations corporelles nettes	49 979	2 293	(6 239)	(5 455)	0	(166)	(528)	4 847	44 731

Les acquisitions concernent principalement les investissements sur les nouveaux produits (moules, décor, R&D) notamment pour 0,9m€ chez SHARK, 1,3m€ pour NOLAN SPA, des investissements sur les machines industrielles chez NOLAN SPA pour 0,3m€, des investissements dans le digital pour 0,9m€. L'augmentation sur les droits d'utilisation concerne principalement les nouveaux locaux à Annecy et Lyon pour CAIRN et le renouvellement de bail en Allemagne pour 2 RIDE GERMANY pour un total de 1,9m€.

NOTE 7 INFORMATION FINANCIERE

7.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

7.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Détails des autres actifs financiers

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Titres immobilisés	2	2
Dépôts et cautionnements	418	385
Actifs financiers	420	387

7.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie gérée comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie. La trésorerie comptabilisée à l'actif de l'état de situation financière comprend la trésorerie en banque et la caisse. Les équivalents de trésorerie sont constitués de titres de placement à court terme et de dépôts à court terme. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes. Ces éléments sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nette des concours bancaires.

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Disponibilités	9 209	12 368
Concours bancaires	(8 235)	(8 977)
Trésorerie	974	3 390

7.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Un instrument financier dérivé est un instrument financier qui répond aux trois caractéristiques ci-dessous :

- Une variable sous-jacente qui fait varier la valeur de l'instrument financier dérivé ;
- Un investissement net initial nul ou faible ;
- Un règlement à une date future.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière à leur juste valeur, les variations de valeurs ultérieures étant enregistrées par contrepartie du compte de résultat, sauf s'ils ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie (part efficace) ou d'investissement net à l'étranger.

Une comptabilité de couverture peut être adoptée si une relation de couverture entre l'élément couvert (le sous-jacent) et l'instrument financier dérivé est établie et documentée dès la mise en place de la couverture et que son efficacité est démontrée à l'origine et à chaque arrêté comptable.

La relation de couverture est traitée par rapport à un unique paramètre de marché, soit dans le cas du Groupe aujourd'hui, un taux de change ou un taux d'intérêt. Lorsqu'un même instrument dérivé couvre à la fois un risque de taux d'intérêt et un risque de change, les impacts taux et change sont traités séparément.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou qu'il ne respecte plus les critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans le cadre d'une couverture de transaction future hautement probable comptabilisée en autres éléments du résultat global, tout profit ou perte cumulé(e) réalisé(e) sur l'instrument de couverture de flux de trésorerie est maintenu(e) en résultat global jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus attendu que la transaction couverte se produise, le profit ou la perte net(te) cumulé(e) comptabilisé(e) en autres éléments du résultat global est transféré(e) dans le résultat financier de la période.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé(e) directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le classement comptable des instruments financiers dérivés en éléments courants ou non courants est déterminé par la maturité du dérivé.

Couvertures

Au 30 septembre 2025, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change EUR/USD.

Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture ; la variation de juste valeur est comptabilisée sur la ligne des autres produits charges financiers au niveau du P&L.

En milliers d'euros	30/09/2025		30/09/2024	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	0	164	0	0
Instruments dérivés de couverture de taux	0	0	100	0
Total	0	164	100	0

Couverture de change	Banque	Date de début	Date d'échéance	Montant restant (en USD)	Montant (€)	Valorisation	Nature
CAIRN SPORT	BNP	10/07/2025	31/12/2025	2 085 000	1 939 535	-163 738	Terme Sec

7.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Les dettes financières sont enregistrées initialement à la juste valeur correspondant en général à la somme reçue diminuée des frais d'émission associés et sont par la suite évaluées au coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

L'endettement financier net (incluant la dette de loyers), tel que défini par le Groupe peut être détaillé comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2025			30/09/2024		
	Part Courante	Part Non Courante	Total	Part Courante	Part Non Courante	Total
Emprunts obligataires	0	69 797	69 797	0	65 617	65 617
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 292	698	4 990	3 291	1 895	5 186
Emprunts & dettes financières diverses - Droits d'utilisation	1 919	6 933	8 852	1 648	6 379	8 027
Concours Bancaires	8 235	0	8 235	8 977	0	8 977
TOTAL DETTE FINANCIERE	14 446	77 428	91 874	13 916	73 890	87 806

Echéance des dettes financières :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Échéance à moins d'un an	14 446	13 916
Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	77 428	73 890
Échéance à plus de 5 ans	0	0
Total Dette Financière	91 874	87 806

Mouvements des dettes financières :

En milliers d'euros	Ouverture 2025	Souscription	Remboursement	Intérêts capitalisés	Capitalisation	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2025
Emprunts obligataires	65 617	0	0	4 180	0	0	0	69 797
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 186	3 100	(3 296)	0	0	0	0	4 990
Emprunts & dettes financières diverses - Droits d'utilisation	8 027	2 825	(2 075)	0	0	(3)	78	8 852
Concours Bancaires	8 977	0	0	0	0	(158)	(584)	8 235
Dettes financières	87 806	5 925	(5 371)	4 180	0	(161)	(506)	91 874

Le poste « Emprunts obligataires » se compose des éléments suivants :

- Emprunt Obligatoire Non Convertible souscrit par Alcentra (Class A & B First Loss Bonds):
 - o Nominal : 11 058 K€
 - o Intérêts « restructurés » : 15 420 K€ au 30/09/2025
 - o Modalité de paiement des intérêts : Suspendu pendant 2 ans (période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025) puis paiement d'intérêts cash trimestriel (à partir du 30/09/2025) sur la base du nominal hors intérêts « restructurés »
 - o Taux d'intérêt = E3M flooré à 0%
 - o Marge de Crédit maximale 6,75%
 - o Échéance : 31 juillet 2027
 - o Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance
- Emprunt Obligatoire Non Convertible souscrit par BOI - Bank of Ireland (Second Loss) :
 - o Nominal : 21 825 K€
 - o Intérêts « différés » : 2 793 K€ au 30/09/2025
 - o Modalité de paiement des intérêts : Intérêts différés jusqu'au 30/06/2025 inclus puis paiement d'intérêts cash trimestriel (à partir du 30/09/2025) sur la base du nominal y compris intérêts « différés »
 - o Taux d'intérêt = E3M flooré à 0%
 - o Marge de Crédit maximum 2,75%
 - o Échéance : 10 juillet 2027

- Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance
- Emprunt Obligataire Non Convertible souscrit par Alcentra (New Money Bonds) :
 - Tranche 1 : 8 000 K€
 - Tranche 2 : 8 000 K€
 - Intérêts PIK : 2 701 K€
 - Modalité de paiement des intérêts : in fine
 - Taux d'intérêt = PIK 15%
 - Echéance : 20 juillet 2027
 - Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance

Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » se compose des éléments suivants :

- PGE France (SHARK / CAIRN / TROPHY) :
 - Montant Emprunté à l'origine : 15 619 K€
 - Montant Conservé : 15 619 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 5 ans
 - Echéance : Juillet 2025
 - Taux d'intérêt (inclut Garantie de l'état) : 2,60%
 - Capital restant dû : 0
- PGE en Italie :
 - Montant Emprunté à l'origine : 5 000 K€
 - Montant Conservé : 5 000 K€
 - Franchise de remboursement : 1 an
 - Durée d'amortissement : 5 ans
 - Echéance : Juillet 2026
 - Taux d'intérêt (inclut Garantie de l'état) : Variable
 - Capital restant dû : 1 020 K€
- Emprunts Moyen Terme SHARK :
 - Montant Emprunté à l'origine : 600 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 7 ans
 - Echéance : Juillet 2029
 - Taux d'intérêt : 2,85%
 - Capital restant dû : 343 K€
- Emprunts Moyen Terme CASCO :
 - Montant Emprunté à l'origine : 1 200 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 18 ans
 - Echéance : Avril 2036
 - Taux d'intérêt : 2,25%
 - Capital restant dû : 505 K€
- Dette nette Factor : 3 096 k€ au 30/09/2025

Au cours de l'exercice, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage pour CAIRN, SHARK et TROPHY avec une société de factoring portant sur une partie de ses créances clients commerciales. Ce contrat prévoit une cession sans recours. Le Groupe conserve néanmoins le contrôle des actifs financiers et les risques liés aux créances non échues, y compris les risques de non-paiement ou de litiges commerciaux, ce qui implique que le Groupe conserve la majorité des risques et avantages associés aux créances cédées.

En conséquence, conformément aux dispositions d'IFRS 9, les créances cédées n'ont pas été déconsolidées du bilan, car les conditions de transfert substantiel des risques et avantages ne sont pas remplies. Par conséquent, les créances cédées restent maintenues au bilan du Groupe dans la rubrique "Clients et comptes rattachés".

À la date de clôture, le montant brut des créances concernées s'élève à 5 956k€, figurant toujours à l'actif du bilan sous « Créances clients ». Le montant encaissé auprès du factor, soit 3 096k€, est présenté en dettes financières à court terme, conformément à IFRS 7.

Les coûts de financement liés à ces opérations (intérêts et commissions d'affacturage) sont comptabilisés en charges financières pour un montant total de 129 k€ sur l'exercice.

Ces opérations n'ont pas modifié la présentation des flux de trésorerie opérationnels, car les créances restent comptabilisées dans le périmètre de l'entreprise.

Dans le cadre des nouveaux termes et conditions des emprunts obligataires, il a été convenu que le montant maximum de « Permitted Financial Indebtdness » sera de 43 M€ et que le niveau de trésorerie brute (Gross Cash) sera au minimum de 7 M€. Les prévisions du Groupe pour les 12 prochains mois, ainsi que les options de tirage disponibles, permettent de maintenir ce niveau de trésorerie minimum.

Depuis le 31 décembre 2024 et de manière trimestrielle, le Groupe respecte les niveaux maximums concernant le ratio de levier net. Les prévisions du Groupe sur les 12 prochains mois respectent les niveaux de ratio de levier net.

7.2 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des dividendes. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Produits sur créances et VMP	12	1 679
Charges d'intérêts	(5 640)	(27 299)
Total coût de l'endettement financier	(5 628)	(25 620)
Perte de change sur opérations financières	(82)	(5 833)
Valorisation des couvertures	(264)	(1 918)
Autres charges financières	(136)	(296)
Dotations aux provisions à caractère financier	(9)	(14)
Reprise sur provisions à caractère financier	14	0
Profit sur SWAP	0	0
Gain de change sur opérations financières	982	4 175
Autres produits financiers	107	172
Charges financières sur droit d'utilisation	(324)	(171)
Total Autres produits et charges financiers	287	(3 885)
Résultat financier	(5 341)	(29 505)

7.3 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce notamment à l'utilisation adaptée de lignes de crédit et d'émissions obligataires.

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme. Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire.

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises : soit en ayant recours à des contrats de change à terme soit en ayant recours à des options de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marche est liée aux financements moyens et court terme mise en place par le Groupe.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

NOTE 8 PROVISIONS

8.1 PASSIFS LIES AUX AVANTAGES AU PERSONNEL

Méthode comptable

Cf Note 5

8.2 PROVISIONS POUR LITIGES ET AUTRES PROVISIONS

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

Provisions - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2025
Provisions pour Litiges - Courant	486	232	(33)				685
Provisions pour Garanties - Courant	239	12	(12)				239
Autres provisions - Courant	617	1 512	(280)				1 849
Provisions pour pensions et retraites - Courant	0						0
Provisions - part courante	1 342	1 756	(325)	0	0	0	2 773
Provisions pour Litiges - Non Courant	0						0
Provisions pour Garanties - Non Courant	0						0
Autres provisions - Non Courant	0						0
Provisions pour pensions et retraites - Non Courant	3 199	130	(183)		(28)	(8)	3 110
Provisions - part non courante	3 199	130	(183)	0	(28)	(8)	3 110
Provisions	4 541	1 886	(508)	0	(28)	(8)	5 883

Provisions - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2024
Provisions pour Litiges - Courant	1 611	453	(1 578)				486
Provisions pour Garanties - Courant	253		(14)				239
Autres provisions - Courant	642	193	(218)				617
Provisions pour pensions et retraites - Courant	0						0
Provisions - part courante	2 506	646	(1 810)	0	0	0	1 342
Provisions pour Litiges - Non Courant	0						0
Provisions pour Garanties - Non Courant	0						0
Autres provisions - Non Courant	0						0
Provisions pour pensions et retraites - Non Courant	3 312	106	(257)		38		3 199
Provisions - part non courante	3 312	106	(257)	0	38	0	3 199
Provisions	5 818	752	(2 067)	0	38	0	4 541

Les provisions pour litiges ainsi que les autres provisions concernent principalement des risques prud'homaux et commerciaux ainsi qu'un risque de prise en charge de destruction de stock norme 22-05 sur SHARK pour un total de 2 m€.

NOTE 9 IMPOTS SUR LES RESULTATS

9.1 IMPOT SUR LE RESULTAT

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

9.2 IMPOTS COURANTS ET IMPOTS DIFFERES

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale provenant pour l'essentiel des retraitements de consolidation (harmonisation des méthodes et durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, contrats de location, reconnaissance de contrats dans le cadre de la méthode de l'acquisition, etc.). Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture.

Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation en cas d'impôt différé actif net sur la filiale dont la recouvrabilité sur un horizon court est incertaine.

Les impôts différés actif sur déficits reportables ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'horizon de recouvrabilité des déficits ordinaires retenu par le groupe est de 3 à 5 ans adapté en fonction des particularités de chaque pays.

Les impôts différés ont été calculés en application des taux qui seront en vigueur au moment où l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Éléments composant la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Impôts sur les sociétés exigibles	(712)	(1 478)
Impôts différés	3 088	(346)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (France)	(76)	(53)
(Charge) produit d'impôt	2 300	(1 877)

Éléments composant la charge d'impôt différé

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Décalage temporaire	(16)	(1 151)
Activation de reports déficitaires	3 995	0
Indemnités de départ en retraite	11	(34)
IFRS16 - Contrats de location	18	44
Valorisation SWAP	66	487
Conversions	(840)	(823)
Provisions	0	186
Marge sur stocks	(146)	214
Consommation de déficits fiscaux	0	0
Reprise ID	0	0
Autres retraitements	0	731
(Charge) produit d'impôt différé	3 088	(346)

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

En milliers d'euros	30/09/2025
Résultat de l'ensemble consolidé	(9 941)
Résultat avant provisions sur Ecart d'Acquisition	(9 941)
Impôt courant	(788)
Impôt différé	3 088
Charge d'impôt	2 300
Taux théorique	25%
Impôt théorique	3 060
Impôt réel	2 300
Ecart	760
Justification de l'écart	760
Différences permanentes	760
IDA non reconnu	0
Déficits non activés	0
Autres	0

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	30/09/2025
Sources d'impôt différé - Postes d'actif	6 929
Immobilisations	1 986
Stocks	548
Déficits	3 995
Avantages au personnel	83
SWAP	41
Autres actifs	479
Compensation IDA / IDP	-203
Sources d'impôt différé - Postes de passif	-12 921
Immobilisations	-12 827
Provisions	-297
SWAP	0
Autres passifs	0
Compensation IDA / IDP	203
ACTIFS (PASSIFS) D'IMPOTS DIFFERES NETS	-5 992

Pour la présentation des comptes, les Actifs et Passifs d'Impôts Différés au sein d'une même unité fiscale ont été compensés.

Activation des déficits reportables

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles dans un horizon raisonnable, ou s'il existe un impôt différé passif d'une échéance similaire.

Compte tenu des résultats actuels du Groupe les déficits des filiales n'ont pas donné lieu à constatation d'impôts différés actifs dans les comptes consolidés. Le montant de l'actif non reconnu s'élève à 36,8 M€ au 30 septembre 2025.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1 CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2025, le capital social est de 150 724 K€ dont la répartition est la suivante :

- 257 708 157 actions ordinaires
- 91 999 436 actions préférentielles

Sur la totalité de ces actions, les actions sont majoritairement détenues par un investisseur financier.

Les capitaux propres – part du Groupe s'élèvent à 111 925 K€ au 30/09/2025.

10.2 GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires. Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français. Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

NOTE 11 DETAILS DES FLUX DE TRESORERIE

11.1 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets générés par l'exploitation d'un montant de 6 633 K€ en 2025 comprennent :

- La capacité d'autofinancement pour un montant total de 4 754 K€ ;
- Les impôts versés pour - 750 K€ ;
- La variation du besoin en fonds de roulement de + 2 629 K€.

11.2 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets issus des investissements d'un montant de - 8 251 K€ en 2025 comprennent :

- Des décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles d'un montant de - 8 280 K€ dont 7 956 K€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ;
- Des encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 29 K€ ;

11.3 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement d'un montant de - 889 K€ en 2025 comprennent :

- Des flux nets sur les emprunts des sociétés pour un montant de 554 K€ dont 5 925 K€ de souscription de dettes et - 5 371 K€ de remboursement de dettes.

NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

12.1 EVENEMENTS POST-CLOTURE

En date du 31 décembre 2025, une augmentation de capital a été réalisée portant ainsi le capital social de la Société de de 150.724.046,55 € à 150.725.916,55€ en lien avec l'émission des ADP R1 et ADP R2 (AGA).

12.2 HONORAIRES D'AUDIT DU GROUPE

Les honoraires d'audit comptabilisés en charge au sein du Groupe se détaillent comme suit :

Honoraires CAC - En milliers d'euros	30/09/2025	
	Certification des comptes	Services autres que la certification
PWC et son réseau	162	43
<i>France</i>	105	29
<i>Italie</i>	57	14
ORIGINNE	105	20
TOTAL Honoraires	267	63

Les services autres que la certification des comptes concernent les rapports sur les opérations impactant le capital de la société mère du Groupe 2RIDE.

12.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée par la société aux membres de ses organes d'administration et de direction au titre de leur fonction de Direction ou de mandataire sociaux ne concerne qu'une seule personne et, à ce titre, ne peut être communiquée.

12.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

SURETES au 30/09/2025 :

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	14 mai 2019	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne CEPAC ouvert au nom de 2 RIDE HOLDING France
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding France
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Confirmation de nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 juillet 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de second rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne CEPAC ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale, (ii) CIC Lyonnaise de Banque et (iii) Banque Populaire Méditerranée ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	2 nd Loss	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
		Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING Italia (emprunteur intragroupe)	16 mai 2019	2 Ride Holding France	Nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert au nom de 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING Italia (emprunteur intragroupe)	15 mai 2019	2 Ride Holding France	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société Helmet Invest
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Cautionnement
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang des créances intragroupes détenues par 2 Ride Holding USA et du compte bancaire ouvert dans les livres de 5/3 ouvert au nom de 2Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	2 nd Loss	Nantissement de premier rang des créances intragroupes détenues par 2 Ride Holding USA et du compte bancaire ouvert dans les livres de 5/3 ouvert au nom de 2Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Cautionnement
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert dans les livres de Landesbank Baden-Württemberg ouvert au nom de 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	15 décembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 99,6% des actions de la société Casco Group SRL
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
			CEPAC ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de second rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale, (ii) CIC Lyonnaise de Banque et (iii) Banque Populaire Méditerranée ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Avenant au contrat cadre de Cautionnement
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert dans les livres de Landesbank Baden-Württemberg ouvert au nom de 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de Second Rang rang de 99,6% des actions de la société Casco Group SRL
2 RIDE HOLDING USA (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Avenant au contrat cadre de cautionnement

EHB	30/09/2025
Engagements donnés	
Engagements donnés par 2Ride Holding Sas	
Caution solidaire donnée par 2 Ride Holding auprès de la banque Société Générale, en garantie du Crédit de Campagne souscrit par la société Shark Sas	1 000 000 €
Caution Solidaire de 2 Ride Holding au profit de la société SBG Systèmes France portant sur les loyers des locaux loués situés 1 avenue Eiffel 78420 Carrières sur Seine	40 000 €
Lettre d'intention de 2 Ride Holding portant sur les lignes de court terme (escompte, LCR; credoc, crédit de campagne et ligne de change à terme) de la société Trophy auprès de la banque Arkea	2 400 000 €
Lettre d'intention forte de 2 Ride Holding portant sur les lignes de credoc de de la société Trophy auprès de la banque Société Générale	1 100 000 €
Engagements donnés par Trophy Sas	
Nantissement du Fonds de Commerce au profit de la banque CIN en garantie de paiements des lignes de Credoc	600 000 €
Engagements donnés par Shark Sas	
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT (hors PME Exportation) BCP de SFPC	1 500 000 €
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT Santander de SFPC	700 000 €
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT Santander de SFPC	100 000 €
Engagements donnés par ACS (Thaïlande)	
Dépôts donnés en caution pour un contrat de fourniture d'électricité	1 mTHB
Dépôt fixe à usage de collatéral pour les financements court termes	3 mTHB
Hypothèque du terrain d'ACS auprès de la banque KASIKORNTHAI BANK en garantie du packing credit line et du promissory note	110mTHB
Engagements donnés par Casco GMBH	
Nantissement des bâtiments au profit de Volksbank en garantie du paiement du crédit moyen terme	567 150 €
Engagements donnés par SFPC (Portugal)	
Garantie bancaire émise pour l'octroi de la licence de marques et la certification du Bureau of Indian Standards	10 000 USD

EHB	30/09/2025
Engagements reçus	
Engagements reçus par Nolangroup Spa	
Garantie donnée par l'Etat italien en garantie des PGE octroyés (90%)	918 067 €
Engagements reçus par Trophy Sas	
Garantie bancaire à 1ère demande au profit de la société SBG Systèmes France portant sur les loyers des locaux loués situés 1 avenue Eiffel 78420 Carrières sur Seine	43 372 €

12.5 RSE

Le Groupe ne sera soumis aux obligations de reporting de durabilité de la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) qu'à compter de l'exercice fiscal se clôturant le 30.09.2028 ; la directive « Stop the clock » ayant reporté de 2 ans l'obligation de conformité.

Afin d'atteindre cette deadline, le Groupe a identifié les personnes/conseils affectés au projet et a avancé sur le choix d'un outil adapté aux besoins de l'ESG. Le groupe prévoit d'élaborer en 2026 un plan d'action précis afin d'atteindre l'objectif de présentation du rapport de durabilité au 30.09.2028.



GROUPE 2RIDE

ETATS FINANCIERS

CONSOLIDES 30 SEPTEMBRE

2025

13/01/2026

ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Produits de l'activité ordinaire	4.1	140 299	136 625
Achats consommés		(58 040)	(58 705)
Charges externes		(26 545)	(27 194)
Charges de personnel	5	(41 461)	(39 175)
Impôts et taxes		(972)	(930)
Dotations aux amortissements	6.2 6.3	(7 121)	(7 194)
Dotations aux amortissements - Droits d'utilisation	6.3	(2 019)	(1 687)
Dotations ou reprises de provisions et dépréciations		(2 077)	1 753
Autres produits et charges d'exploitation		257	2 127
RESULTAT OPERATIONNEL (hors autres produits et charges non courants)		2 322	5 620
Autres produits et charges d'exploitation non courants	4.3	(9 221)	(10 179)
Dépréciations des écarts d'acquisition et autres incorporels	6.2	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(6 899)	(4 559)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.2	12	1 679
Coût de l'endettement financier brut	7.2	(5 640)	(27 299)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(5 628)	(25 620)
Autres produits et charges financiers	7.2	287	(3 885)
<i>Dont Charges financières sur droit d'utilisation</i>		(324)	(171)
Impôt	9.2	2 300	(1 877)
Résultat net des activités abandonnées	2.4	0	(23 289)
RESULTAT NET		(9 941)	(59 230)
Part du groupe		(9 665)	(59 342)
Intérêts minoritaires		(276)	111

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Résultat net	(9 665)	(59 342)
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(276)	111
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(9 941)	(59 230)
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	990	886
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)		
Impôts différés		
Variation des écarts de conversion des activités abandonnées		(350)
Eléments recyclables en résultat	990	536
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	(8)	
Impôts différés	2	
Eléments non recyclables en résultat	(6)	0
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	984	536
RESULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE	(8 957)	(58 694)

Les données comparatives au 30/09/2024 ont été retraitées conformément à la norme IFRS 5 relative aux activités abandonnées.

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF

En milliers d'euros	Notes	Montant Brut	Amortissements / Dépréciations	30/09/2025	30/09/2024
Goodwill	6.1	119 287	(65 622)	53 665	53 665
Autres Immobilisations Incorporelles	6.2	78 565	(14 897)	63 667	64 077
Immobilisations Corporelles	6.3	102 244	(67 777)	34 467	37 023
Actifs au titre de droits d'utilisation	6.3	16 863	(7 699)	9 164	7 707
Immobilisations financières	7.1.1	420	0	420	387
Actifs d'impôts différés	9.2	6 929	0	6 929	3 029
Autres actifs non courants		0	0	0	0
ACTIFS NON COURANTS		324 308	(155 996)	168 312	165 888
Stocks et en-cours	4.4.1	54 946	(3 378)	51 568	54 664
Clients et autres débiteurs	4.4.2	22 016	(1 634)	20 382	19 710
Instruments financiers	4.4.2	0	0	0	100
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.1.2	9 209	0	9 209	12 368
Autres actifs courants	4.4.2	13 008	(333)	12 675	12 267
ACTIFS COURANTS		99 179	(5 344)	93 834	99 108
TOTAL ACTIF		423 486	(161 340)	262 146	264 997

PASSIF

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Capital		150 724	349 707
Prime Emission		9 153	9 351
Réserves consolidées		(38 288)	(178 587)
Résultat de l'exercice		(9 665)	(59 342)
CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe		111 925	121 130
Intérêts minoritaires		1 382	1 913
CAPITAUX PROPRES		113 307	123 043
Provisions	8.2	0	0
Passifs liés aux avantages au personnel	5 / 8.2	3 110	3 199
Emprunts et dettes financières divers	7.1.4	70 495	67 511
Dettes de loyers - non courant	7.1.4	6 933	6 379
Passifs d'impôts différés	9.2	12 921	11 014
Autres passifs non courants		164	1
PASSIF NON COURANTS		93 624	88 104
Provisions - court terme	8.2	2 773	1 342
Passifs liés aux avantages au personnel - à moins d'un an	5 / 8.2	0	0
Emprunts et concours bancaires - part à moins d'un an	7.1.4	12 527	12 268
Dettes de loyers - courant	7.1.4	1 919	1 648
Fournisseurs et autres créditeurs	4.4.3	19 657	22 564
Autres passifs courants	4.4.3	18 338	16 028
PASSIF COURANTS		55 215	53 850
TOTAL PASSIF		262 146	264 997

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	TOTAL Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaire
CAPITAUX PROPRES 2023	124 677	9 463	(30 415)	(151 175)	1 908	(45 542)	1 264
Résultat net				(59 342)		(59 342)	111
Affectation en réserves			(151 175)	151 175		0	
Distribution de Dividendes						0	
Variation de capital	225 030	(112)				224 918	
Variations des écarts de conversion			(2 076)		2 612	536	124
Paiements fondés sur des actions			(40)			(40)	
Autres variations			2 098		(1 499)	599	413
CAPITAUX PROPRES 2024	349 707	9 351	(181 608)	(59 342)	3 021	121 130	1 913
Résultat net				(9 665)		(9 665)	(276)
Affectation en réserves			(59 342)	59 342		0	
Distribution de Dividendes						0	(169)
Variation de capital	(198 983)	(198)	199 204			23	
Variations des écarts de conversion			(627)		990	363	(86)
Paiements fondés sur des actions			158			158	
Autres variations			(85)			(85)	
CAPITAUX PROPRES 2025	150 724	9 153	(42 300)	(9 665)	4 011	111 925	1 382

La variation des écarts de conversion comporte un gain de change de +3 360 K€ (gain de change de +3 292 K€ lors de l'exercice précédent) concernant le compte courant avec la filiale 2 Ride Holding USA qui fait partie de l'investissement net dans cette filiale.

En 2024, le Groupe a procédé à une revue des écritures de retraitement de consolidation, se traduisant par des impacts dans les autres variations des capitaux propres. Le principal thème correspond à la réévaluation des actifs immobilisés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Résultat net consolidé		(9 941)	(59 230)
Elimination des amortissements et provisions	6.2 6.3 8.2	11 584	7 713
Résultat sur cessions d'actifs	6.2 6.3 4.3	1 374	346
Gains et pertes liés à la variation de juste valeur		264	1 918
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés	5	158	0
Elimination de la charge d'impôt	9	(2 300)	1 877
Coût de l'endettement financier net	7.2	5 640	27 299
Autres produits et charges financiers	7.2	(904)	1 500
Résultat net des activités abandonnées	2.4	0	23 289
CAF après coût de l'endettement financier et impôt		5 875	4 712
Impôts versés		(750)	(1 659)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		1 508	(4 278)
Flux de trésorerie des activités cédées		0	4 055
Flux net de trésorerie généré par l'activité d'exploitation		6 633	2 830
Acquisitions d'immobilisations	6.2 6.3	(8 280)	(10 037)
Cessions d'immobilisations	4.3	29	142
Incidence des variations de périmètres		0	6 780
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités cédées	2.4	0	(636)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(8 251)	(3 751)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		23	0
Souscription de dettes financières	7.1.4	5 925	18 457
Remboursements de dettes financières	7.1.4	(5 371)	(5 937)
<i>Dont remboursement des droits d'utilisation</i>		(2 075)	(2 119)
Intérêts payés		(1 466)	(175)
Flux de trésorerie liés au financement des activités cédées	2.4	0	(1 330)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7	(889)	11 015
Incidence des variations de cours des devises		91	(115)
Variations de trésorerie (A)		(2 416)	9 979
Trésorerie d'ouverture (y compris concours bancaires) (B)	7.1.2	3 390	(6 589)
Trésorerie de clôture (y compris concours bancaires) (C)	7.1.2	974	3 390

Sommaire détaillé des notes annexes

Notes 1 Méthodes et principes comptables.. 2

- 1.1 Principe d'établissement des comptes du Groupe 2
- 1.2 Estimations et jugements comptables 3
- 1.3 Conversion des monnaies étrangères 3
- 1.4 Regroupement d'entreprises 3

Notes 2 Evènements significatifs de la période 4

- 2.1 Faits Marquants 4
- 2.2 Comparabilité des exercices 5
- 2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables 5
- 2.4 Activités abandonnées 5

Note 3 Périmètre de consolidation..... 6

- 3.1 Principaux mouvements 6
- 3.2 Effets des acquisitions..... 6
- 3.3 Liste des filiales et des entreprises associées 6

Note 4 Information opérationnelle 7

- 4.1 Produits de l'activité ordinaire 7
- 4.2 EBITDA 8
- 4.3 Autres produits et charges d'exploitation non courants 8
- 4.4 Détail de la variation du BFR 9

Note 5 Effectifs, charges et avantages au personnel..... 11

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles 13

- 6.1 Goodwill 13

- 6.2 Immobilisations incorporelles.....16

- 6.3 Immobilisations corporelles.....18

Note 7 Information financière 20

- 7.1 Actifs et passifs financiers.....20

- 7.2 Produits et charges financières.....24

- 7.3 Gestion du risque financier.....25

Note 8 Provisions..... 25

- 8.1 Passifs liés aux avantages au personnel.....25

- 8.2 Provisions pour litiges et autres provisions 25

Note 9 Impôts sur les résultats 26

- 9.1 Impôt sur le résultat26

- 9.2 Impôts courants et impôts différés.....26

Note 10 Capitaux propres et résultat par action 28

- 10.1 Capitaux propres.....28

- 10.2 Gestion du risque de capital28

Note 11 Détails des flux de trésorerie 29

- 11.1 Flux nets de trésorerie liés à l'exploitation .29

- 11.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement29

- 11.3 Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement29

Note 12 Autres informations 29

- 12.1 Evènements post-clôture.....29

- 12.2 Honoraires d'audit du groupe.....29

- 12.3 Rémunération des dirigeants.....29

- 12.4 Engagements hors bilan.....30

- 12.5 RSE34

NOTES 1 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 PRINCIPE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES DU GROUPE

Les états financiers consolidés de 2RIDE HOLDING SAS pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 comprennent la société 2 RIDE HOLDING et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées et coentreprises.

Les comptes consolidés de l'exercice 2025 ont été arrêtés par le Président, et approuvés par le Conseil de Surveillance du 23 janvier 2026, sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

De façon générale, les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en milliers d'euros. La somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport aux valeurs reportées.

Les états financiers consolidés de 2RIDE ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'il estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers consolidés est déterminée sur cette base.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 septembre 2025. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne. Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 30 septembre 2024, à l'exception de l'application des amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er janvier 2025 :

- Amendement à IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;

Ces modifications n'ont pas d'incidence importante sur les présents états financiers.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 septembre 2025.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- Les tests de dépréciation des goodwill et des actifs opérationnels liés,
- De la détermination du montant des provisions pour avantages au personnel,
- La reconnaissance d'impôts différés actifs.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité, en particulier dans ce contexte de crise mondiale (du fait de la hausse des taux d'intérêts, de l'inflation et de la guerre en Ukraine), créant des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

Ces méthodes d'évaluation sont plus précisément décrites ci-dessous dans les notes.

1.3 CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en Euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction. A la date d'arrêté comptable, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture et les différences de change en résultant sont enregistrées dans le compte de résultat.

Etablissements à l'étranger

La conversion des actifs et des passifs des filiales étrangères dans la monnaie de présentation du Groupe s'effectue au taux de change en vigueur à la date de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de cette conversion sont affectés directement dans les autres éléments du résultat global.

Les écarts de conversion liés à la conversion des comptes courants sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

Lors de la cession totale ou partielle, avec perte de contrôle, de la liquidation d'une entité étrangère, ou lors d'une acquisition par étapes avec prise de contrôle, les différences de conversion accumulées en capitaux propres sont recyclées dans le compte de résultat.

1.4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par

le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des titres de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs ou des passifs d'impôt différé et des actifs ou des passifs liés aux avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12 et à IAS 19, respectivement.

NOTES 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

2.1 FAITS MARQUANTS

4

Contexte lié aux évolutions conjoncturelles du marché

Les marchés sur lesquels évolue le Groupe semblent revenir à des niveaux d'activités plus normaux. Le changement de norme en Europe sur la moto, pour passer en norme « Euro 5 + » au 1^{er} Janvier 2025 a créé une demande accrue sur le 1^{er} trimestre de l'année fiscale des marques Moto de 2 Ride (4^e trimestre calendaire) – qui a vu un accroissement de l'immatriculation de nouvelles motos – qui s'est ensuite lissé sur début 2025.

Après le ralentissement des 2 années passées, le marché de la moto semble se stabiliser : la fréquentation revient progressivement. L'introduction du modèle OXO, qui permet à la marque Shark de compléter son offre produit avec un casque modulaire répond au besoin des clients et a contribué à tirer la croissance de Shark à 17.5% sur l'année.

Nolan n'a pas bénéficié cette année d'un lancement ou renouvellement produit significatif et reste stable.

Le marché du vêtement moto avec Bering & Segura reste le plus difficile et concurrentiel.

Par ailleurs, l'activité vélo redémarre lentement en Europe notamment avec la fin d'apurement des stocks de vélos en excès et un trafic en magasin faible, ce qui impacte les ventes de casques vélos. Par ailleurs, Cairn a été impacté négativement sur septembre 2025 avec un retard logistique qui a retardé le début de saison hivernale avec des volumes significatifs qui ont été décalés sur Octobre 2025 – donc sur l'année fiscale 2026. Cairn est de ce fait négativement impacté en revenus et en profitabilité – mais uniquement un décalage sur l'année 2026.

Le Groupe a développé une plateforme commune à l'ensemble des marques pour lancer l'activité e-commerce – avec 3 marques présentes sur internet au 30 Septembre 2025 - à savoir Shark, Bering & Segura. Le lancement de ces sites marchands a eu lieu entre juillet et septembre 2025 et l'activité n'est pas encore significative dans les comptes du Groupe.

A la clôture 2025, le conflit russo-ukrainien n'impacte pas de manière significative les comptes du Groupe.

Malgré un résultat opérationnel positif en 2025, le résultat net du Groupe reste négatif lié à la fin des coûts de réorganisation (9,2 m€ en non courant) et au coût de l'endettement (5,6 m€). En 2026, le groupe continuera sa transformation, mais les coûts associés y compris en non courant seront en diminution très forte.

Le Groupe considère qu'il a la capacité à respecter ses obligations contractuelles relatives à son endettement financier et à poursuivre son exploitation au moins pour les douze mois à venir sur la base des éléments suivants :

- Un plan de trésorerie tenant compte des effets du plan de relance des activités du Groupe et des investissements nécessaires pour le réaliser ;

- Des actions déjà engagées de gestion active de la trésorerie avec la mise en place d'un programme de factoring et une amélioration du besoin en fonds de roulement.

Opérations sur le capital du Groupe

Au cours de l'exercice 2024/2025, les opérations sur le capital suivantes ont été réalisées :

- En date du 31 janvier 2025, une réduction de capital du montant de report à nouveau pour 198.983.546€ pour atteindre 150.723.917€
- En date du 20 mai 2025, une augmentation de capital de 130€ assortie d'une prime d'émissions de 22.490€ liée à l'émissions de 130 ADP R1 et R2 d'une valeur nominale de 1€.

5

2.2 COMPARABILITE DES EXERCICES

L'exercice clos le 30 septembre 2025 est d'une durée de 12 mois.

L'exercice clos le 30 septembre 2024 est d'une durée de 12 mois.

Les périmètres et les durées d'exercices sont comparables entre le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

2.3 CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS ET/OU DE METHODES COMPTABLES

Néant

2.4 ACTIVITES ABANDONNEES

Le Groupe 2 RIDE a procédé à la cession des entités TROY LEE DESIGNS en juillet 2024 (TLD LLC, TLD Inc. et TLD Ltd). Le résultat de ce sous-groupe TROY LEE DESIGNS pour la période de la date d'ouverture à la date de cession (ie 25 juillet 2024) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et isolé dans le résultat net des activités abandonnées.

Au cours de l'exercice 2023/2024, le groupe 2 RIDE a procédé à la liquidation de la société SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP. Le résultat de la société SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP pour la période de la date d'ouverture à la date de liquidation (ie 30 septembre 2024) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et isolé dans le résultat net des activités abandonnées.

Le résultat des entités précédemment citées classées en activités abandonnées se décompose comme suit :

COMPTE DE RESULTAT		
En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Produits de l'activité ordinaire	0	26 727
Charges d'exploitation*	0	(9 519)
RESULTAT OPERATIONNEL	0	17 208
Résultat financier	0	(993)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ACTIVITES ABANDONNEES	0	16 215
Résultat de cession**	0	(39 490)
Impôt	0	(14)
RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES	0	(23 289)

* Les charges d'exploitation incluent un profit lié aux abandons de créances pour 23 954 K€

** Le résultat de cession inclut une perte liée aux abandons de créances pour -23 954 K€

Le flux de trésorerie net des entités SHARK HOLDING NORTH AMERICA CORP., TLD LLC, TLD Inc. et TLD Ltd se décompose comme suit :

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Flux net de trésorerie généré par l'activité d'exploitation	0	4 055
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	0	(636)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0	(1 330)
Variations de trésorerie nette des activités abandonnées	0	2 089

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025 sont les suivantes :

Acquisitions (prises de contrôle)

Non applicable.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

Non applicable.

Créations

Non applicable.

Autres variations sans effets sur les comptes consolidés

Non applicable.

Cessions

Non applicable.

Liquidations

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025, le groupe 2 RIDE a procédé à la liquidation de la société CASCO SRL. Le résultat de la société CASCO SRL pour la période de la date d'ouverture à la date de liquidation (ie 17 juillet 2025) est intégré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2025 (non matériel <2k€).

3.2 EFFETS DES ACQUISITIONS

Non applicable.

3.3 LISTE DES FILIALES ET DES ENTREPRISES ASSOCIEES

Entité	Dénomination	Pays	30/09/2025			30/09/2024		
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt
2RIDE	2 RIDE HOLDING (MERE)	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHIT	2 RH ITALIA	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
2RHUSA	2 RH USA INC	USA	IG	100	100	IG	100	100
2RHGERMANY	2 RIDE HOLDING GERMANY	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
ACS	ACS	THAÏLANDE	IG	89	89	IG	89	89
CASCOINT	CASCO GMBH	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
CASCOSCS	CASCO SRL	ROUMANIE	IG	0	0	IG	100	100
CASCO SRL	CASCO GROUP SRL	ROUMANIE	IG	100	100	IG	100	100
CAIRN	CAIRN SPORT	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
CIERRE	CIERRE	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
NOLDE	2 RIDE GERMANY	ALLEMAGNE	IG	100	100	IG	100	100
NOLINV	HELMET INVEST	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
NOLIT	NOLAN GROUP SPA	ITALIE	IG	100	100	IG	100	100
SFPC	SFPC	PORTUGAL	IG	100	100	IG	100	100
SHARK	SHARK	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
SUK	SHARK HELMETS UK LIMITED	ROYAUME UN	IG	70	70	IG	70	70
TROPHY	TROPHY	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHDISTRI	2 RIDE DISTRIBUTION	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100
2RHINTER	2 RIDE INTERNATIONAL	FRANCE	IG	100	100	IG	100	100

NOTE 4 INFORMATION OPERATIONNELLE

4.1 PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

Méthode comptable

Le chiffre d'affaires consolidé relatif aux activités de 2RIDE est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS15. Au regard des activités principales du Groupe, les produits de l'activité ordinaire sont composés du chiffre d'affaires hors taxes ainsi que des produits des activités annexes et des remises de fin d'année (RFA).

Les produits des activités ordinaires sont évalués sur la base du prix contractuel qui correspond au montant de rémunération auquel le Groupe s'attend à avoir droit, en échange de biens ou de services fournis. Le revenu est reconnu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service. Les principales sources de revenu du Groupe sont donc les ventes de biens : dans ce cas, le Groupe n'a qu'une obligation de performance qui est la livraison du bien au client. Les revenus attachés à ces ventes sont reconnus au moment où le contrôle du bien a été transféré au client, généralement lors de la livraison. Compte tenu des activités du Groupe, le transfert du contrôle a lieu soit à la sortie d'usines (Ex works), soit après livraison avec ou sans dédouanement (DDP ou DAP). Les revenus attachés à ces prestations sont reconnus en continu sur la période où les services sont rendus.

Le Groupe 2 RIDE est présent sur le marché de la moto avec les marques suivantes : Shark / Nolan / Bering / Segura ainsi que sur le marché Outdoor avec les marques Segura Equitation / Cairn/ Casco. Le Groupe a également une activité OEM (Original Equipment Manufacturer).

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires du Groupe 2RIDE s'élève à 140 299 K€ en 2025 contre 136 625 K€ en 2024.

En milliers d'euros	GROUPE	
	09/2025	09/2024
France	50 623	51 081
UK	7 229	4 508
Germany	27 803	27 213
Spain	9 760	9 610
Italy	11 445	12 474
Benelux	5 065	4 789
North America	111	471
Asia	8 460	8 520
Europ (others)	13 791	13 091
RoW	7 521	6 488
Services	2 137	2 182
RFA	(3 646)	(3 802)
Chiffre d'affaires consolidé	140 299	136 625

4.2 EBITDA

Méthode comptable

Le groupe inclut dans son EBITDA la variation des dépréciations des provisions pour garanties et PIDR, les provisions sur actif circulant ainsi que les escomptes financiers.

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT NET	(9 941)	(59 230)
DAP Immobilisations	7 047	7 095
DAP sur Droits d'utilisation	2 019	1 687
Dotations ou reprises de provisions et dépréciations	2 345	(1 069)
Dotations sur Ecart Acquisition	0	0
Résultat financier	5 341	29 505
Autres produits et charges d'exploitation non courants	9 221	10 179
Impôts	(2 300)	1 877
Résultat net des activités abandonnées	0	23 289
EBITDA	13 732	13 332

4.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Méthode comptable

Les autres produits et charges d'exploitation non courants comprennent essentiellement des cessions d'actifs ainsi que des charges et produits d'exploitation inhabituels, significatifs et anormaux.

Détails des autres produits et charges d'exploitation non courants

Sur les exercices 2024 et 2025, les autres produits et charges d'exploitation non courants se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Frais d'acquisition de sociétés	0	0
Produits nets / (moins-values nettes) de cessions d'actifs	(1 374)	114
Autres éléments	(7 847)	(10 293)
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(9 221)	(10 179)

Les moins-values nettes de cessions d'actifs concernent notamment la mise au rebut des actifs incorporels et corporels de l'activité arrêtée E Protect (-0,4m€) et la mise au rebut des immobilisations en cours portant sur le développement de l'activité DtoC (-0,6m€).

Les autres éléments concernent majoritairement (i) la destruction de stocks pour -0,9m€ (dont -0,7m€ de destruction de stocks liés à la norme 22-05), (ii) les indemnités et commissions des agents arrêtés pour -1,9m€, (iii) le plan de transformation et réorganisation pour -2,0m€, (iv) les coûts et indemnités liés à l'arrêt de certains de nos distributeurs pour -0,5m€, (v) l'impact net de l'arrêt de l'activité E Protect pour -0,5m€ et des ventes de produits TLD pour -0,1m€, (vi) les coûts non récurrents liés au changement de logistique chez CAIRN pour -0,2m€, (vii) des honoraires avocats et conseils dans le cadre du refinancement et négociations bancaires pour -0,9m€.

4.4 DETAIL DE LA VARIATION DU BFR

4.4.1 Stocks

Méthode comptable

Les **stocks de Matières Premières** sont valorisés suivant la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

Les **stocks de Marchandises** sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les **stocks d'En-cours** sont valorisés au coût moyen de production.

Les **stocks de Produits Finis** sont évalués au prix d'achat moyen pondéré

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable. La valeur de réalisation est estimée déduction faite des frais proportionnels de vente.

Dans les sociétés de production (ACS, SFPC et NOLAN GROUP SPA) la provision est établie en fonction d'une analyse du degré d'obsolescence des stocks constaté à l'issue des inventaires.

Détails des stocks

Stocks et en-cours	Ouverture 2025	Variations	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2025
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnement	9 365	(1 119)			(175)	8 071
En-cours de biens et de services	655	176			(16)	815
Produits intermédiaires finis	25 061	(234)			(76)	24 751
Stocks de marchandises	22 128	(819)			(1)	21 308
Total	57 210	(1 996)	0	0	(268)	54 946

Dépréciations Stocks et en-cours	Ouverture 2025	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2025
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnement	(1 084)	(258)	377		34	(931)
En-cours de biens et de services	(348)	(10)				(358)
Produits intermédiaires finis	(885)	(729)	568		15	(1 030)
Stocks de marchandises	(230)	(1 068)	239			(1 059)
Total	(2 546)	(2 065)	1 184	0	49	(3 378)

Stocks et en-cours	Ouverture 2024	Variations	Autres variations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	3 228	2 509	444	2 980	204	9 365
En-cours de biens et de services	7 645	(7 440)	450		(1)	655
Produits intermédiaires finis	40 348	3 932		(18 402)	(817)	25 061
Stocks de marchandises	28 462	(6 335)			1	22 128
Total	79 683	(7 333)	894	(15 422)	(612)	57 210

Dépréciations Stocks et en-cours	Ouverture 2024	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Clôture 2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	(1 236)	(366)	573		(54)	(1 084)
En-cours de biens et de services	(307)	(105)	64			(348)
Produits intermédiaires finis	(1 026)	(729)	610	265	(6)	(885)
Stocks de marchandises	(337)	(230)	337			(230)
Total	(2 906)	(1 430)	1 584	265	(59)	(2 546)

4.4.2 Créances clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales.

Une dépréciation des comptes clients est pratiquée lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable.

Détail des créances clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Clients et comptes rattachés	22 016	21 529
Dépréciation clients	(1 634)	(1 820)
Clients	20 382	19 710
Avances et acomptes versés sur commandes	741	1 763
Créances fiscales hors IS	5 162	3 611
Créances d'impôts	4 742	4 879
Créances sur personnel	276	98
Instruments financiers	0	100
Autres créances	436	221
Charges constatées d'avance	1 650	2 176
Dépréciation des autres créances	(333)	(481)
Autres débiteurs	12 675	12 368
Clients et autres débiteurs	33 057	32 077

Tous les montants sont courants.

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Dépréciation clients
Au 30/09/2024	(1 820)
Dotation de l'année	(426)
Reprise de l'année	612
Au 30/09/2025	(1 634)

4.4.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	19 657	22 564
Fournisseurs d'immobilisations	287	280
Dettes sociales	6 014	5 251
Dettes fiscales (hors IS)	4 230	2 033
Dettes d'impôts	603	2 643
Produits constatés d'avance	670	730
Autres dettes	6 698	5 091
Dettes Fournisseurs et autres passifs	38 159	38 592
<i> Dont Fournisseurs et autres passifs courants</i>	<i>37 996</i>	<i>38 592</i>
<i> Dont Fournisseurs et autres passifs non courants</i>	<i>164</i>	<i>0</i>

La valeur comptable des fournisseurs correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portant pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

NOTE 5 EFFECTIFS, CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

Méthode comptable Retraite et engagements assimilés

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont comptabilisés au passif et déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer ces engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé et les hypothèses démographiques propres à chaque société.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés par une société tiers indépendante, soit non financés ou partiellement financés, leurs engagements faisant l'objet d'une provision au passif de l'état de situation financière. Le produit des actifs du régime est estimé à partir du taux d'actualisation utilisé pour la dette actuarielle.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et dans leur intégralité en autres éléments du résultat global sans possibilité de recyclage en résultat. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et dans son intégralité dans le résultat de la période que les droits soient acquis ou en cours d'acquisition.

Pour les autres avantages à long terme, les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, lors de l'exercice de leur constatation.

Les effets de l'actualisation de la provision pour avantages au personnel sont présentés dans le résultat financier.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- Taux moyen de croissance des salaires de 3,0% pour les cadres et 2,12% pour les non-cadres
- Loi de sortie unique reflétant un taux moyen de 5,10% ainsi que des taux décroissants par âge issus des observations sur les données
- Taux d'actualisation :

Maturité	Taux au 30/09/2025	Taux au 30/09/2024 (Rappel)
1.00	2.21%	3.00%
2.00	2.37%	2.66%
3.00	2.53%	2.69%
4.00	2.68%	2.76%
5.00	2.81%	2.81%
6.00	2.94%	2.86%
7.00	3.07%	2.93%
8.00	3.19%	3.02%
9.00	3.31%	3.09%
10.00	3.43%	3.14%
12.00	3.58%	3.19%
15.00	3.72%	3.27%
20.00	3.90%	3.57%

- Hypothèse d'inflation : 2%
- Le taux de charges sociales sont :
 - 49,43 % pour la catégorie : Cadre 2 RIDE
 - 52,84 % pour la catégorie : Cadre SHARK
 - 50,21 % pour la catégorie : Cadre TROPHY
 - 44,90 % pour la catégorie : Cadre CAIRN
 - 39,69% pour la catégorie : Employé/Technicien/Agent de maîtrise SHARK
 - 38,70 % pour la catégorie : Employé/Agent de maîtrise TROPHY
 - 33,52 % pour la catégorie : Employé/Agent de maîtrise CAIRN
 - 41,04 % pour la catégorie : VRP SHARK
 - 24,86 % pour la catégorie : VRP TROPHY
- Le départ intervient à l'initiative du salarié ; départ volontaire
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2020-2022

Détail des charges de personnel et effectifs moyens

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Rémunération du personnel	(35 141)	(33 501)
Charges sociales	(6 161)	(5 714)
Paiements fondés sur des actions	(158)	40
Participation des salariés	0	0
Charges de personnel	(41 461)	(39 175)

Effectifs Moyens	30/09/2025	30/09/2024
France	182	184
Europe (Hors France)	706	750
Amérique du Nord	0	0
Asie - Pacifique	398	380
Reste du Monde	0	0
Total Effectifs	1 286	1 314

Effectifs Moyens	30/09/2025
Permanent	1 062
Temporaire	224
Total Effectifs	1 286

Indemnité de départs en retraite

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Provision début de période	3 199	3 350
Prestations versées sur l'exercice	(183)	(257)
Coûts des services rendus	130	106
Ecart de conversion	(28)	38
Autres mouvements	(8)	(38)
Provision fin de période	3 110	3 199

*Dont PIDR constatée en social pour les filiales italiennes (CI ERRE et NOLAN GROUP SPA) pour 2 274 K€ ainsi que la filiale thaïlandaise (ACS) pour 505 K€.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

6.1 GOODWILL

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles, incorporelles ainsi que les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur, selon IAS 36, au minimum une fois par an.

Ce test consiste, pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou un groupement d'UGT, à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif (ou du groupe d'actifs considéré) nette des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Dans le cadre des tests de dépréciation, nous avons déterminé la valeur d'utilité des différentes unités génératrices de trésorerie à partir de l'approche par l'actualisation des flux de trésorerie futurs de l'entreprise.

Lorsque la valeur recouvrable est appréciée par référence à la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance appréciées sur une durée de 5 ans avec prise en compte d'une projection à l'infini ainsi qu'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Les hypothèses de croissance retenues n'intègrent pas d'opération de croissance externe. Les risques spécifiques à l'UGT testée sont traduits dans le choix des hypothèses retenues pour la détermination des flux de trésorerie et dans le taux d'actualisation retenu.

Lorsque la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) devient supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Les tests sont réalisés au niveau de chaque regroupement d'UGT dont le périmètre est déterminé en prenant en compte le niveau de synergie attendu entre les UGT elles-mêmes. Ainsi, les tests sont effectués au croisement d'un secteur opérationnel et d'une zone géographique.

Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité des UGT ou groupes d'UGT et de la valeur recouvrable des marques à durée de vie indéfinie sont issus des budgets annuels et plans stratégiques des UGT, groupes d'UGT, établis par la Direction sur la base des informations disponibles à cette date. Les périodes couvertes pour les UGT et groupes d'UGT vont jusqu'à 5 ans.

Ils sont ensuite extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme spécifique à chaque UGT ou groupe d'UGT :

- Les taux de croissance à l'infini (g) sont déterminés (par BU) sur la base du taux d'inflation long terme projeté par pays par le Fonds Monétaire International (FMI).

Les flux de trésorerie ont été actualisés à partir des taux spécifiques pour chaque UGT. Les taux d'actualisation WACC (ou CMPC en français) intègrent des paramètres en particulier des niveaux de taux d'imposition théorique et primes de risque pays propres à chaque zone géographique. Les taux d'actualisation WACC sont estimés après IS et appliqués à des flux de trésorerie également après IS.

Décomposition des goodwill

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
- Ecart d'acquisition BU CASCO	9 433	9 433
- Ecart d'acquisition BU NOLAN	16 532	16 532
- Ecart d'acquisition BU CAIRN	4 323	4 323
- Ecart d'acquisition BU TROPHY	8 477	8 477
- Ecart d'acquisition BU SHARK	14 901	14 901
Total Ecart d'acquisition Net	53 665	53 665

En milliers d'euros	30/09/2024				30/09/2025
	Montant	Ecarts de conversion	Autres variations	Dépréciations	Montant
- Ecart d'acquisition BU CASCO	9 433				9 433
- Ecart d'acquisition BU NOLAN	16 532				16 532
- Ecart d'acquisition BU CAIRN	4 323				4 323
- Ecart d'acquisition BU TROPHY	8 477				8 477
- Ecart d'acquisition BU SHARK	14 901				14 901
Total Ecart d'acquisition Net	53 665	0	0	0	53 665

Tests de pertes de valeur

Pour les tests de dépréciation au 30 septembre 2025, le Groupe a projeté dans ses plans d'affaires les effets sur ses différentes activités des éléments suivants, selon sa meilleure estimation sur la base des informations disponibles à cette date s'agissant des éléments externes et des initiatives et projets qui seront mis en œuvre par le Groupe tels qu'il l'envisage à cette même date.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Hypothèses	WACC	Taux de croissance long terme moyen	EBITDA TCAM 25-30
BU SHARK	12,0%	1,9%	18%
BU CAIRN	11,2%	1,9%	54%
BU CASCO	13,2%	2,6%	38%
BU NOLAN	13,3%	2,0%	22%
BU TROPHY	11,2%	1,9%	NA

Les tests de sensibilité dont les résultats sont présentés ci-dessous ont été réalisés au niveau de chaque UGT ou groupement d'UGT (BU).

Deux tests de sensibilité sont appliqués par UGT :

- Une sensibilité basée sur la variation cumulée des taux d'actualisation et du taux de croissance long terme. Les deux paramètres évoluant de 50 points de base par pas ; et
- Une sensibilité basée sur la variation cumulée des taux d'actualisation et du taux d'EBITDA normatif. Les deux paramètres évoluant de 50 points de base par pas.

Les sensibilités sur notre test sont les suivantes :

- Si le taux d'actualisation augmente de +100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 20 075 K€
- Si le taux de croissance long terme diminue de -100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 11 823 K€
- Si le taux d'EBITDA diminue de -100 points de base toutes choses égales par ailleurs, la dépréciation augmenterait de 11 462 K€

Les tests de perte de valeur réalisés au 30 septembre 2025 n'ont pas conduit à constater de dépréciations.

6.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Méthode comptable

Frais de recherche & développement & Concessions et Brevets

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'existence d'avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- la très forte probabilité de succès du Groupe ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors Marques) sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, selon le mode linéaire, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les Marques ont donné lieu à une évaluation réalisée par la Direction du Groupe, sur la base d'un Business Plan. Les frais d'études, recherche et développement, ainsi que les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

Immobilisations Incorporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Redressement	Autres variations	Clôture 2025
Ecart d'acquisition	119 287								119 287
Frais de recherche et de développement	5 876	33	(720)				27		5 216
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	4 370	174	(1 116)			2	41		3 471
Marques	56 582								56 582
Actifs issus de PPA	7 151								7 151
Fonds commercial	145								145
Autres immobilisations incorporelles	4 234	117	(41)			(2)	1 691		5 999
Immobilisations incorporelles en cours	30						(30)		0
Immobilisations incorporelles brutes	197 676	324	(1 877)	0	0	0	1 729	0	197 852
Amortissements/dépréciations des écarts d'acquisition	(65 622)								(65 622)
Amortissements des frais de recherche et de développement	(4 516)	(277)	369						(4 424)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 993)	(375)	1 116			(7)			(1 259)
Dépréciations des marques	0								0
Amortissements/dépréciations actifs issus de PPA	(4 458)	(375)							(4 833)
Amortissement fonds commercial	(7)								(7)
Amortissements des autres immos incorp.	(3 338)	(1 066)	29						(4 375)
Immobilisations incorporelles Amortissements	(79 933)	(2 093)	1 514	0	0	(7)	0	0	(80 519)
Immobilisations incorporelles nettes	117 743	(1 769)	(363)	0	0	(7)	1 729	0	117 333

Immobilisations Incorporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Redressement	Autres variations	Clôture 2024
Ecart d'acquisition	135 253			(15 966)		8		(8)	119 287
Frais de recherche et de développement	5 928	232	(191)				(22)	(71)	5 876
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	8 193	801	(264)	(766)		(32)	265	(3 826)	4 370
Marques	87 640			(30 262)		(796)			56 582
Actifs issus de PPA	17 913			(10 486)		(276)			7 151
Fonds commercial	164							(19)	145
Autres immobilisations incorporelles	5 257	254	(118)	(1 813)		(103)	278	479	4 234
Immobilisations incorporelles en cours	15	8					7		30
Immobilisations incorporelles brutes	260 362	1 295	(573)	(59 293)	0	(1 199)	528	(3 445)	197 676
Amortissements/dépréciations des écarts d'acquisition	(81 588)			15 966					(65 622)
Amortissements des frais de recherche et de développement	(4 447)	(331)	191					71	(4 516)
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(1 852)	(835)	206	571		21	(4)	(100)	(1 993)
Dépréciations des marques	(31 058)	(899)		31 058		29		(254)	0
Amortissements/dépréciations actifs issus de PPA	(6 087)	(808)	118	2 753			4	13	(4 458)
Amortissement fonds commercial	(20)							(82)	(7)
Amortissements des autres immos incorp.	(2 570)	(808)	118						(3 338)
Immobilisations incorporelles Amortissements	(127 621)	(2 873)	51 5	50 348	0	50	0	(352)	(79 933)
Immobilisations incorporelles nettes	1 32 741	(1 578)	(58)	(8 945)	0	(1 149)	528	(3 797)	117 743

6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Méthode comptable des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors terrains et constructions) figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont évalués en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont :

Constructions	10 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 12 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans
Matériel et mobilier de bureau, matériel informatique	2 à 10 ans

Méthode comptable pour les droits d'utilisation sur contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ». Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe a conclu des contrats de location visant des locaux ainsi que des véhicules et des machines type copieurs/chariots. A l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, chaque contrat de location est reflété à l'état consolidé de la situation financière à titre d'actif au titre des droits d'utilisation et d'obligation locative. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative de l'actif. Le Groupe classe ses actifs au titre de droits d'utilisation de la même manière que ses immobilisations corporelles.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent. Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS 16

Immobilisations corporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2025
Terrains	6 674					(11)			6 663
Constructions	20 604	18	(93)	(93)		(139)	25		20 415
Installations techniques, matériel & outillage	60 556	2 065	(920)	(920)		(336)	1 707		63 072
Autres immobilisations corporelles	10 388	418	(638)	(638)		(42)	110		10 236
Immobilisations corporelles en cours	3 693	2 601	(859)	(859)		(6)	(3 571)		1 858
Avances et acomptes sur immobilisations	0								0
Droits d'utilisation	13 973	2 854	(1 587)	(1 587)				1 623	16 863
Immobilisations corporelles brutes	115 888	7 956	(4 097)	0	0	(534)	(1 729)	1 623	119 107
Amortissements des constructions	(9 205)	(639)	70	(9 874)		111		(232)	(9 895)
Amortissements install tech. matériel & outill.	(48 552)	(3 383)	904	(48 031)		281		75	(50 675)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(7 135)	(668)	572	(7 231)		24			(7 207)
Amortissements des droits d'utilisation	(6 266)	(2 019)	1 355	(6 930)				(769)	(7 699)
Immobilisations corporelles amortissements	(71 158)	(6 709)	2 901	0	0	416	0	(926)	(75 476)
Immobilisations corporelles nettes	44 731	1 247	(1 196)	0	0	(118)	(1 729)	697	43 631

Immobilisations corporelles - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Affectation du Goodwill	Ecart de conversion	Reclassement	Autres variations	Clôture 2024
Terrains	6 972	41				12		(351)	6 674
Constructions	37 628	271	(224)	(191)		127	(13 725)	(3 282)	20 604
Installations techniques, matériel & outillage	51 116	3 399	(1 034)	(4 244)		195	11 452	(328)	60 556
Autres immobilisations corporelles	12 151	410	(2 157)	(7 450)		(257)	2 462	5 229	10 388
Immobilisations corporelles en cours	2 819	2 164	(393)			(10)	(887)		3 693
Avances et acomptes sur immobilisations	0								0
Droits d'utilisation	16 308	2 457	(4 925)	105				28	13 973
Immobilisations corporelles brutes	126 994	8 742	(8 733)	(11 780)	0	67	(698)	1 296	115 888
Amortissements des constructions	(21 637)	(744)	219			(145)	9 878	3 224	(9 205)
Amortissements install tech. matériel & outill.	(41 502)	(3 369)	1 041	3 524		(264)	(8 291)	309	(48 552)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(7 677)	(649)	1 234	1 231		176	(1 417)	(33)	(7 135)
Amortissements des droits d'utilisation	(6 200)	(1 687)	(6 200)	1 570				51	(6 266)
Immobilisations corporelles amortissements	(77 016)	(6 449)	2 494	6 325	0	(233)	170	3 551	(71 158)
Immobilisations corporelles nettes	49 979	2 293	(6 239)	(5 455)	0	(166)	(528)	4 847	44 731

Les acquisitions concernent principalement les investissements sur les nouveaux produits (moules, décor, R&D) notamment pour 0,9m€ chez SHARK, 1,3m€ pour NOLAN SPA, des investissements sur les machines industrielles chez NOLAN SPA pour 0,3m€, des investissements dans le digital pour 0,9m€. L'augmentation sur les droits d'utilisation concerne principalement les nouveaux locaux à Annecy et Lyon pour CAIRN et le renouvellement de bail en Allemagne pour 2 RIDE GERMANY pour un total de 1,9m€.

NOTE 7 INFORMATION FINANCIERE

7.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

7.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Détails des autres actifs financiers

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Titres immobilisés	2	2
Dépôts et cautionnements	418	385
Actifs financiers	420	387

7.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie gérée comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie. La trésorerie comptabilisée à l'actif de l'état de situation financière comprend la trésorerie en banque et la caisse. Les équivalents de trésorerie sont constitués de titres de placement à court terme et de dépôts à court terme. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes. Ces éléments sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nette des concours bancaires.

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Disponibilités	9 209	12 368
Concours bancaires	(8 235)	(8 977)
Trésorerie	974	3 390

7.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Un instrument financier dérivé est un instrument financier qui répond aux trois caractéristiques ci-dessous :

- Une variable sous-jacente qui fait varier la valeur de l'instrument financier dérivé ;
- Un investissement net initial nul ou faible ;
- Un règlement à une date future.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'actif ou au passif de l'état de situation financière à leur juste valeur, les variations de valeurs ultérieures étant enregistrées par contrepartie du compte de résultat, sauf s'ils ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie (part efficace) ou d'investissement net à l'étranger.

Une comptabilité de couverture peut être adoptée si une relation de couverture entre l'élément couvert (le sous-jacent) et l'instrument financier dérivé est établie et documentée dès la mise en place de la couverture et que son efficacité est démontrée à l'origine et à chaque arrêté comptable.

La relation de couverture est traitée par rapport à un unique paramètre de marché, soit dans le cas du Groupe aujourd'hui, un taux de change ou un taux d'intérêt. Lorsqu'un même instrument dérivé couvre à la fois un risque de taux d'intérêt et un risque de change, les impacts taux et change sont traités séparément.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou qu'il ne respecte plus les critères de qualification pour la comptabilité de couverture. Dans le cadre d'une couverture de transaction future hautement probable comptabilisée en autres éléments du résultat global, tout profit ou perte cumulé(e) réalisé(e) sur l'instrument de couverture de flux de trésorerie est maintenu(e) en résultat global jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus attendu que la transaction couverte se produise, le profit ou la perte net(te) cumulé(e) comptabilisé(e) en autres éléments du résultat global est transféré(e) dans le résultat financier de la période.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé(e) directement dans le résultat financier de l'exercice.

Le classement comptable des instruments financiers dérivés en éléments courants ou non courants est déterminé par la maturité du dérivé.

Couvertures

Au 30 septembre 2025, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change EUR/USD.

Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture ; la variation de juste valeur est comptabilisée sur la ligne des autres produits charges financiers au niveau du P&L.

En milliers d'euros	30/09/2025		30/09/2024	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	0	164	0	0
Instruments dérivés de couverture de taux	0	0	100	0
Total	0	164	100	0

Couverture de change	Banque	Date de début	Date d'échéance	Montant restant (en USD)	Montant (€)	Valorisation	Nature
CAIRN SPORT	BNP	10/07/2025	31/12/2025	2 085 000	1 939 535	-163 738	Terme Sec

7.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Les dettes financières sont enregistrées initialement à la juste valeur correspondant en général à la somme reçue diminuée des frais d'émission associés et sont par la suite évaluées au coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

L'endettement financier net (incluant la dette de loyers), tel que défini par le Groupe peut être détaillé comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2025			30/09/2024		
	Part Courante	Part Non Courante	Total	Part Courante	Part Non Courante	Total
Emprunts obligataires	0	69 797	69 797	0	65 617	65 617
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 292	698	4 990	3 291	1 895	5 186
Emprunts & dettes financières diverses - Droits d'utilisation	1 919	6 933	8 852	1 648	6 379	8 027
Concours Bancaires	8 235	0	8 235	8 977	0	8 977
TOTAL DETTE FINANCIERE	14 446	77 428	91 874	13 916	73 890	87 806

Echéance des dettes financières :

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Échéance à moins d'un an	14 446	13 916
Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	77 428	73 890
Échéance à plus de 5 ans	0	0
Total Dette Financière	91 874	87 806

Mouvements des dettes financières :

En milliers d'euros	Ouverture 2025	Souscription	Remboursement	Intérêts capitalisés	Capitalisation	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2025
Emprunts obligataires	65 617	0	0	4 180	0	0	0	69 797
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 186	3 100	(3 296)	0	0	0	0	4 990
Emprunts & dettes financières diverses - Droits d'utilisation	8 027	2 825	(2 075)	0	0	(3)	78	8 852
Concours Bancaires	8 977	0	0	0	0	(158)	(584)	8 235
Dettes financières	87 806	5 925	(5 371)	4 180	0	(161)	(506)	91 874

Le poste « Emprunts obligataires » se compose des éléments suivants :

- Emprunt Obligatoire Non Convertible souscrit par Alcentra (Class A & B First Loss Bonds):
 - Nominal : 11 058 K€
 - Intérêts « restructurés » : 15 420 K€ au 30/09/2025
 - Modalité de paiement des intérêts : Suspendu pendant 2 ans (période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025) puis paiement d'intérêts cash trimestriel (à partir du 30/09/2025) sur la base du nominal hors intérêts « restructurés »
 - Taux d'intérêt = E3M flooré à 0%
 - Marge de Crédit maximale 6,75%
 - Échéance : 31 juillet 2027
 - Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance
- Emprunt Obligatoire Non Convertible souscrit par BOI - Bank of Ireland (Second Loss) :
 - Nominal : 21 825 K€
 - Intérêts « différés » : 2 793 K€ au 30/09/2025
 - Modalité de paiement des intérêts : Intérêts différés jusqu'au 30/06/2025 inclus puis paiement d'intérêts cash trimestriel (à partir du 30/09/2025) sur la base du nominal y compris intérêts « différés »
 - Taux d'intérêt = E3M flooré à 0%
 - Marge de Crédit maximum 2,75%
 - Échéance : 10 juillet 2027

- Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance
- Emprunt Obligataire Non Convertible souscrit par Alcentra (New Money Bonds) :
 - Tranche 1 : 8 000 K€
 - Tranche 2 : 8 000 K€
 - Intérêts PIK : 2 701 K€
 - Modalité de paiement des intérêts : in fine
 - Taux d'intérêt = PIK 15%
 - Echéance : 20 juillet 2027
 - Type d'amortissement : 100% in fine à l'échéance

Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » se compose des éléments suivants :

- PGE France (SHARK / CAIRN / TROPHY) :
 - Montant Emprunté à l'origine : 15 619 K€
 - Montant Conservé : 15 619 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 5 ans
 - Echéance : Juillet 2025
 - Taux d'intérêt (inclut Garantie de l'état) : 2,60%
 - Capital restant dû : 0
- PGE en Italie :
 - Montant Emprunté à l'origine : 5 000 K€
 - Montant Conservé : 5 000 K€
 - Franchise de remboursement : 1 an
 - Durée d'amortissement : 5 ans
 - Echéance : Juillet 2026
 - Taux d'intérêt (inclut Garantie de l'état) : Variable
 - Capital restant dû : 1 020 K€
- Emprunts Moyen Terme SHARK :
 - Montant Emprunté à l'origine : 600 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 7 ans
 - Echéance : Juillet 2029
 - Taux d'intérêt : 2,85%
 - Capital restant dû : 343 K€
- Emprunts Moyen Terme CASCO :
 - Montant Emprunté à l'origine : 1 200 K€
 - Franchise de remboursement : Aucune
 - Durée d'amortissement : 18 ans
 - Echéance : Avril 2036
 - Taux d'intérêt : 2,25%
 - Capital restant dû : 505 K€
- Dette nette Factor : 3 096 k€ au 30/09/2025

Au cours de l'exercice, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage pour CAIRN, SHARK et TROPHY avec une société de factoring portant sur une partie de ses créances clients commerciales. Ce contrat prévoit une cession sans recours. Le Groupe conserve néanmoins le contrôle des actifs financiers et les risques liés aux créances non échues, y compris les risques de non-paiement ou de litiges commerciaux, ce qui implique que le Groupe conserve la majorité des risques et avantages associés aux créances cédées.

En conséquence, conformément aux dispositions d'IFRS 9, les créances cédées n'ont pas été déconsolidées du bilan, car les conditions de transfert substantiel des risques et avantages ne sont pas remplies. Par conséquent, les créances cédées restent maintenues au bilan du Groupe dans la rubrique "Clients et comptes rattachés".

À la date de clôture, le montant brut des créances concernées s'élève à 5 956k€, figurant toujours à l'actif du bilan sous « Créances clients ». Le montant encaissé auprès du factor, soit 3 096k€, est présenté en dettes financières à court terme, conformément à IFRS 7.

Les coûts de financement liés à ces opérations (intérêts et commissions d'affacturage) sont comptabilisés en charges financières pour un montant total de 129 k€ sur l'exercice.

Ces opérations n'ont pas modifié la présentation des flux de trésorerie opérationnels, car les créances restent comptabilisées dans le périmètre de l'entreprise.

Dans le cadre des nouveaux termes et conditions des emprunts obligataires, il a été convenu que le montant maximum de « Permitted Financial Indebtdness » sera de 43 M€ et que le niveau de trésorerie brute (Gross Cash) sera au minimum de 7 M€. Les prévisions du Groupe pour les 12 prochains mois, ainsi que les options de tirage disponibles, permettent de maintenir ce niveau de trésorerie minimum.

Depuis le 31 décembre 2024 et de manière trimestrielle, le Groupe respecte les niveaux maximums concernant le ratio de levier net. Les prévisions du Groupe sur les 12 prochains mois respectent les niveaux de ratio de levier net.

7.2 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des dividendes. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Produits sur créances et VMP	12	1 679
Charges d'intérêts	(5 640)	(27 299)
Total coût de l'endettement financier	(5 628)	(25 620)
Perte de change sur opérations financières	(82)	(5 833)
Valorisation des couvertures	(264)	(1 918)
Autres charges financières	(136)	(296)
Dotations aux provisions à caractère financier	(9)	(14)
Reprise sur provisions à caractère financier	14	0
Profit sur SWAP	0	0
Gain de change sur opérations financières	982	4 175
Autres produits financiers	107	172
Charges financières sur droit d'utilisation	(324)	(171)
Total Autres produits et charges financiers	287	(3 885)
Résultat financier	(5 341)	(29 505)

7.3 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce notamment à l'utilisation adaptée de lignes de crédit et d'émissions obligataires.

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme. Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire.

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises : soit en ayant recours à des contrats de change à terme soit en ayant recours à des options de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marche est liée aux financements moyens et court terme mise en place par le Groupe.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

NOTE 8 PROVISIONS

8.1 PASSIFS LIES AUX AVANTAGES AU PERSONNEL

Méthode comptable

Cf Note 5

8.2 PROVISIONS POUR LITIGES ET AUTRES PROVISIONS

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

Provisions - En milliers d'euros	Ouverture 2025	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2025
Provisions pour Litiges - Courant	486	232	(33)				685
Provisions pour Garanties - Courant	239	12	(12)				239
Autres provisions - Courant	617	1 512	(280)				1 849
Provisions pour pensions et retraites - Courant	0						0
Provisions - part courante	1 342	1 756	(325)	0	0	0	2 773
Provisions pour Litiges - Non Courant	0						0
Provisions pour Garanties - Non Courant	0						0
Autres provisions - Non Courant	0						0
Provisions pour pensions et retraites - Non Courant	3 199	130	(183)		(28)	(8)	3 110
Provisions - part non courante	3 199	130	(183)	0	(28)	(8)	3 110
Provisions	4 541	1 886	(508)	0	(28)	(8)	5 883

Provisions - En milliers d'euros	Ouverture 2024	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture 2024
Provisions pour Litiges - Courant	1 611	453	(1 578)				486
Provisions pour Garanties - Courant	253		(14)				239
Autres provisions - Courant	642	193	(218)				617
Provisions pour pensions et retraites - Courant	0						0
Provisions - part courante	2 506	646	(1 810)	0	0	0	1 342
Provisions pour Litiges - Non Courant	0						0
Provisions pour Garanties - Non Courant	0						0
Autres provisions - Non Courant	0						0
Provisions pour pensions et retraites - Non Courant	3 312	106	(257)		38		3 199
Provisions - part non courante	3 312	106	(257)	0	38	0	3 199
Provisions	5 818	752	(2 067)	0	38	0	4 541

Les provisions pour litiges ainsi que les autres provisions concernent principalement des risques prud'homaux et commerciaux ainsi qu'un risque de prise en charge de destruction de stock norme 22-05 sur SHARK pour un total de 2 m€.

NOTE 9 IMPOTS SUR LES RESULTATS

9.1 IMPOT SUR LE RESULTAT

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

9.2 IMPOTS COURANTS ET IMPOTS DIFFERES

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale provenant pour l'essentiel des retraitements de consolidation (harmonisation des méthodes et durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, contrats de location, reconnaissance de contrats dans le cadre de la méthode de l'acquisition, etc.). Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture.

Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation en cas d'impôt différé actif net sur la filiale dont la recouvrabilité sur un horizon court est incertaine.

Les impôts différés actif sur déficits reportables ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées. L'horizon de recouvrabilité des déficits ordinaires retenu par le groupe est de 3 à 5 ans adapté en fonction des particularités de chaque pays.

Les impôts différés ont été calculés en application des taux qui seront en vigueur au moment où l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Éléments composant la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Impôts sur les sociétés exigibles	(712)	(1 478)
Impôts différés	3 088	(346)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (France)	(76)	(53)
(Charge) produit d'impôt	2 300	(1 877)

Éléments composant la charge d'impôt différé

En milliers d'euros	30/09/2025	30/09/2024
Décalage temporaire	(16)	(1 151)
Activation de reports déficitaires	3 995	0
Indemnités de départ en retraite	11	(34)
IFRS16 - Contrats de location	18	44
Valorisation SWAP	66	487
Conversions	(840)	(823)
Provisions	0	186
Marge sur stocks	(146)	214
Consommation de déficits fiscaux	0	0
Reprise ID	0	0
Autres retraitements	0	731
(Charge) produit d'impôt différé	3 088	(346)

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

En milliers d'euros	30/09/2025
Résultat de l'ensemble consolidé	(9 941)
Résultat avant provisions sur Ecart d'Acquisition	(9 941)
Impôt courant	(788)
Impôt différé	3 088
Charge d'impôt	2 300
Taux théorique	25%
Impôt théorique	3 060
Impôt réel	2 300
Ecart	760
Justification de l'écart	760
Différences permanentes	760
IDA non reconnu	0
Déficits non activés	0
Autres	0

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	30/09/2025
Sources d'impôt différé - Postes d'actif	6 929
Immobilisations	1 986
Stocks	548
Déficits	3 995
Avantages au personnel	83
SWAP	41
Autres actifs	479
Compensation IDA / IDP	-203
Sources d'impôt différé - Postes de passif	-12 921
Immobilisations	-12 827
Provisions	-297
SWAP	0
Autres passifs	0
Compensation IDA / IDP	203
ACTIFS (PASSIFS) D'IMPOTS DIFFERES NETS	-5 992

Pour la présentation des comptes, les Actifs et Passifs d'Impôts Différés au sein d'une même unité fiscale ont été compensés.

Activation des déficits reportables

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles dans un horizon raisonnable, ou s'il existe un impôt différé passif d'une échéance similaire.

Compte tenu des résultats actuels du Groupe les déficits des filiales n'ont pas donné lieu à constatation d'impôts différés actifs dans les comptes consolidés. Le montant de l'actif non reconnu s'élève à 36,8 M€ au 30 septembre 2025.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1 CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2025, le capital social est de 150 724 K€ dont la répartition est la suivante :

- 257 708 157 actions ordinaires
- 91 999 436 actions préférentielles

Sur la totalité de ces actions, les actions sont majoritairement détenues par un investisseur financier.

Les capitaux propres – part du Groupe s'élèvent à 111 925 K€ au 30/09/2025.

10.2 GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires. Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français. Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

NOTE 11 DETAILS DES FLUX DE TRESORERIE

11.1 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets générés par l'exploitation d'un montant de 6 633 K€ en 2025 comprennent :

- La capacité d'autofinancement pour un montant total de 4 754 K€ ;
- Les impôts versés pour - 750 K€ ;
- La variation du besoin en fonds de roulement de + 2 629 K€.

11.2 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets issus des investissements d'un montant de - 8 251 K€ en 2025 comprennent :

- Des décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles d'un montant de - 8 280 K€ dont 7 956 K€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ;
- Des encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles pour 29 K€ ;

11.3 FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement d'un montant de - 889 K€ en 2025 comprennent :

- Des flux nets sur les emprunts des sociétés pour un montant de 554 K€ dont 5 925 K€ de souscription de dettes et - 5 371 K€ de remboursement de dettes.

NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

12.1 EVENEMENTS POST-CLOTURE

En date du 31 décembre 2025, une augmentation de capital a été réalisée portant ainsi le capital social de la Société de de 150.724.046,55 € à 150.725.916,55€ en lien avec l'émission des ADP R1 et ADP R2 (AGA).

12.2 HONORAIRES D'AUDIT DU GROUPE

Les honoraires d'audit comptabilisés en charge au sein du Groupe se détaillent comme suit :

Honoraires CAC - En milliers d'euros	30/09/2025	
	Certification des comptes	Services autres que la certification
PWC et son réseau	162	43
<i>France</i>	105	29
<i>Italie</i>	57	14
ORIGINNE	105	20
TOTAL Honoraires	267	63

Les services autres que la certification des comptes concernent les rapports sur les opérations impactant le capital de la société mère du Groupe 2RIDE.

12.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée par la société aux membres de ses organes d'administration et de direction au titre de leur fonction de Direction ou de mandataire sociaux ne concerne qu'une seule personne et, à ce titre, ne peut être communiquée.

12.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

SURETES au 30/09/2025 :

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	17 juillet 2018	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	14 mai 2019	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	15 mai 2019	2 nd Loss	Nantissement de second rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne CEPAC ouvert au nom de 2 RIDE HOLDING France
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding France
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	19 avril 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Confirmation de nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 juillet 2022	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de quatrième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de second rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne CEPAC ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale, (ii) CIC Lyonnaise de Banque et (iii) Banque Populaire Méditerranée ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	2 nd Loss	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	29 septembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
		Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING Italia (emprunteur intragroupe)	16 mai 2019	2 Ride Holding France	Nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert au nom de 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING Italia (emprunteur intragroupe)	15 mai 2019	2 Ride Holding France	Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société Helmet Invest
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Cautionnement
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B)	Nantissement de premier rang des créances intragroupes détenues par 2 Ride Holding USA et du compte bancaire ouvert dans les livres de 5/3 ouvert au nom de 2Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING USA (garant)	28 novembre 2023	2 nd Loss	Nantissement de premier rang des créances intragroupes détenues par 2 Ride Holding USA et du compte bancaire ouvert dans les livres de 5/3 ouvert au nom de 2Ride Holding USA
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Cautionnement
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	28 novembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert dans les livres de Landesbank Baden-Württemberg ouvert au nom de 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	15 décembre 2023	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A et Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B) et 2 nd Loss	Nantissement de premier rang de 99,6% des actions de la société Casco Group SRL
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Trophy
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Shark
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang de compte de titres de 100% des actions de la société Cairn Sports (ex Marlybag)
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de cinquième rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de troisième rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale et (ii) Caisse d'épargne

CONSTITUANT (et en précisant en quelle qualité)	DATE DE LA SURETE	BENEFICIAIRES	TYPE DE SURETE (et pour les share pledges nom de la société nantie)
			CEPAC ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	6 août 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de second rang des comptes bancaires ouverts dans les livres de (i) Société Générale, (ii) CIC Lyonnaise de Banque et (iii) Banque Populaire Méditerranée ouvert au nom de 2 Ride Holding
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement des actions de la société 2 Ride Holding Italia
2 RIDE HOLDING SAS (émetteur)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du Nantissement de premier rang de 100% des actions de la société 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Avenant au contrat cadre de Cautionnement
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement de premier rang créances intragroupe détenues par 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Confirmation du nantissement de premier rang du compte bancaire ouvert dans les livres de Landesbank Baden-Württemberg ouvert au nom de 2 Ride Holding Germany
2 RIDE HOLDING GERMANY (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Nantissement de Second Rang rang de 99,6% des actions de la société Casco Group SRL
2 RIDE HOLDING USA (garant)	23 septembre 2024	1 st Loss (Masse des Porteurs d'Obligations Tranche A Masse des Porteurs d'Obligations Tranche B et Masse des Porteurs d'Obligations NMB) et 2 nd Loss	Avenant au contrat cadre de cautionnement

EHB	30/09/2025
Engagements donnés	
Engagements donnés par 2Ride Holding Sas	
Caution solidaire donnée par 2 Ride Holding auprès de la banque Société Générale, en garantie du Crédit de Campagne souscrit par la société Shark Sas	1 000 000 €
Caution Solidaire de 2 Ride Holding au profit de la société SBG Systèmes France portant sur les loyers des locaux loués situés 1 avenue Eiffel 78420 Carrières sur Seine	40 000 €
Lettre d'intention de 2 Ride Holding portant sur les lignes de court terme (escompte, LCR; credoc, crédit de campagne et ligne de change à terme) de la société Trophy auprès de la banque Arkea	2 400 000 €
Lettre d'intention forte de 2 Ride Holding portant sur les lignes de credoc de de la société Trophy auprès de la banque Société Générale	1 100 000 €
Engagements donnés par Trophy Sas	
Nantissement du Fonds de Commerce au profit de la banque CIN en garantie de paiements des lignes de Credoc	600 000 €
Engagements donnés par Shark Sas	
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT (hors PME Exportation) BCP de SFPC	1 500 000 €
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT Santander de SFPC	700 000 €
Lettre de Confort portant sur l'ensemble des lignes CT Santander de SFPC	100 000 €
Engagements donnés par ACS (Thaïlande)	
Dépôts donnés en caution pour un contrat de fourniture d'électricité	1 mTHB
Dépôt fixe à usage de collatéral pour les financements court termes	3 mTHB
Hypothèque du terrain d'ACS auprès de la banque KASIKORNTHAI BANK en garantie du packing credit line et du promissory note	110mTHB
Engagements donnés par Casco GMBH	
Nantissement des bâtiments au profit de Volksbank en garantie du paiement du crédit moyen terme	567 150 €
Engagements donnés par SFPC (Portugal)	
Garantie bancaire émise pour l'octroi de la licence de marques et la certification du Bureau of Indian Standards	10 000 USD

EHB	30/09/2025
Engagements reçus	
Engagements reçus par Nolangroup Spa	
Garantie donnée par l'Etat italien en garantie des PGE octroyés (90%)	918 067 €
Engagements reçus par Trophy Sas	
Garantie bancaire à 1ère demande au profit de la société SBG Systèmes France portant sur les loyers des locaux loués situés 1 avenue Eiffel 78420 Carrières sur Seine	43 372 €

12.5 RSE

Le Groupe ne sera soumis aux obligations de reporting de durabilité de la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) qu'à compter de l'exercice fiscal se clôturant le 30.09.2028 ; la directive « Stop the clock » ayant reporté de 2 ans l'obligation de conformité.

Afin d'atteindre cette deadline, le Groupe a identifié les personnes/conseils affectés au projet et a avancé sur le choix d'un outil adapté aux besoins de l'ESG. Le groupe prévoit d'élaborer en 2026 un plan d'action précis afin d'atteindre l'objectif de présentation du rapport de durabilité au 30.09.2028.

2 Ride Holding

Société par actions simplifiée au capital social de 150.725.916,55 €
Siège social : Marseille (13011) – 11, Traverse de la Buzine
840 164 305 RCS Marseille

(la « Société »)

EXTRAIT
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JANVIER 2026

DEUXIEME DECISION

Les Associés, sur proposition du Président, décident d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au poste « *Report à Nouveau* », dont le solde sera désormais d'un montant de (176.470.300) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont de 143.309.648 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

Certifié conforme.

Mise en ligne pour signature le 30 janvier 2026, le signataire ayant la possibilité de télécharger un exemplaire signé valant exemplaire original.

Pour 2 Ride Holding, Président et Associée
Monsieur Christophe Merkel



159e77c8-4612-3c24-83f6-854d82126abf
2026-01-30 13:56:19 UTC